

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. OCTOBRE

1776.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. OCTOBRE

1776.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Essai sur le caractère & les mœurs des François comparées à celles des Anglois. A Londres. 1776. Un vol. in-8°. de 286 pages.

L Es *essais* font aujourd'hui multipliés au point de constituer plus d'un tiers de notre littérature, & sans les *dictionnaires*, les *esprits* & les *recueils*, tout se réduiroit aux *essais*: le mal est que tous ces faiseurs d'*essais* font très-persuadés qu'ils font des *chef-d'œuvres*, sans quoi la dénomination favorite seroit honneur à la modestie & à la simplicité du siècle. Cette remarque

générale sur les *essais* ne doit cependant pas faire conclure contre le mérite de celui-ci. C'est l'ouvrage d'un voyageur anglois, qui voit souvent très-bien & qui porte dans ses observations un esprit aussi dépourvu de préjugés, que le permettoit le goût national que l'auteur a du naturellement consulter dans l'appréciation des choses qu'il juge. On verra par le passage suivant sur les Religieux qu'il n'est pas esclave des décisions philosophiques & des déclamations à la mode.

“ L'impartialité oblige de reconnoître que
 „ les moines sont ordinairement des per-
 „ sonnes qui ont les manières polies ; &
 „ comme leur genre de vie est dégagé de
 „ l'apprêt qui est si commun dans les autres
 „ classes, il est peut-être le moins vicieux
 „ qu'il y ait. En général leur conduite est
 „ exemplaire ; leur conversation édifiante
 „ s'accorde avec la gravité de leur profession ;
 „ & quoiqu'il y en ait qui se piquent d'a-
 „ voir des connoissances étendues dans les
 „ affaires du monde, néanmoins la plus
 „ grande partie est bien éloignée de cette
 „ ostentation. Voilà ce qu'on peut assurer
 „ avec vérité des Ordres religieux françois.
 „ On peut, sous un point de vûe, les com-
 „ parer aux principales villes commerçantes
 „ d'Angleterre, d'Hollande & d'Allemagne.
 „ De même que chacune cherche à exceller
 „ dans quelque trafic qu'elle parvient à s'ap-
 „ propriier, ainsi chaque Ordre se distingue
 „ par quelque branche particulière de con-
 „ noissances. Les Bénédictins sont fameux

„ par la connoissance profonde qu'ils ont
 „ de l'antiquité ; les Dominicains, par leur
 „ application à la philosophie & à la théo-
 „ logie scholaftique ; les Jéfuites étoient ver-
 „ fés dans les belles-lettres. Cette diverfité
 „ d'occupations particulieres à chacun de ces
 „ Ordres, peut avoir fa fource dans le goût
 „ des différens tems auxquels ils ont été
 „ fondés „.

Les matieres étant difpofées dans cet *effai*
 fans ordre & fans fuite, nous n'en pouvons
 mettre dans le compte que nous en ren-
 dons ; nous nous contentons d'en fixer quel-
 ques-unes remarquables par leur nature mê-
 me ou par la maniere dont l'auteur les en-
 vifage. Il dit en parlant du Clergé de Fran-
 ce : “ Il n'y a point dans l'univers de corps
 „ plus favant. En effet, il a produit des
 „ hommes du premier mérite dans tous les
 „ départemens de la littérature & des scien-
 „ ces. C'est à fon application qu'elles doi-
 „ vent particulièrement l'état floriffant où
 „ elles font en France, & le regne de Louis
 „ XIV doit la plus grande partie de fon
 „ lustre éclatant aux fameux perfonnages
 „ qui font fortis du fein du Clergé „.

L'éducation des filles dans les couvents a
 paru défectueufe & même révoltante à bien
 des peres chrétiens & catholiques ; leurs rai-
 sonnemens fur cette matiere font fpécieux,
 & nous avouons de bonne foi, qu'ils nous
 ont paru quelques fois très-fatisfaisans. Voici
 néanmoins les observations du Protestant
 anglois qui affûrément ne méritent pas d'être

tre reje'tées sans examen : " Elevées dans
 „ des couvens, les livres y sont souvent
 „ leur seule ressource contre le silence &
 „ l'ennui. Douées de brillans talens, elles
 „ ne peuvent manquer de les perfectionner
 „ par la meilleure de toutes les méthodes,
 „ qui consiste à réfléchir ; & à méditer sur
 „ ce qu'on lit, méthode que le loisir de la
 „ solitude rend encore plus efficace. C'est
 „ pour cela qu'il y a peu de femmes qu'on
 „ puisse comparer pour les ornemens de l'es-
 „ prit, aux Demoiselles françoises qui ont
 „ été élevées dans les couvens : pour ne
 „ rien dire de l'habitude d'une vie régulière
 „ qu'elles en rapportent ; & des principes
 „ de vertu qui sont soigneusement incul-
 „ qués dans ces utiles retraites où elles sont
 „ à l'abri de l'oïveté & de la dissipation
 „ du monde. Il y auroit une grande injus-
 „ tice à méconnoître qu'on y prend beau-
 „ coup de peine pour y former l'esprit &
 „ y jeter les fondemens des meilleures qua-
 „ lités : ce qui excite plusieurs parens, mê-
 „ me protestans, à envoyer leurs filles en
 „ France pour y être élevées, malgré les
 „ considérations religieuses & politiques qui
 „ devroient les en détourner „

Les observations morales que l'auteur fait de tems en tems sont dignes d'être placées à côté de ce que les philosophes les plus célèbres ont enseigné de plus vrai & de plus sage. En voici une qui ne peut être mieux placée que dans les exhortations à faire à la génération actuelle. " Tout patriote doit

„ avoir profondément gravé dans son esprit
 „ que plus le libertinage des gens mariés
 „ gagne de terrain dans un Etat libre , plus
 „ cet Etat approche de la perte de sa liberté „. On diroit que l'auteur en écrivant ceci a eu sous les yeux ce mémorable passage d'Horace :

*Fecunda culpa sæcula ! nuptiæ
 Primùm inquinavère & genus & domos ,
 Hoc fonte derivata clades
 In patriam populumque fluxit.*

La géographie de l'auteur & les connoissances qu'il a de l'état réel de l'antiquité , font un autre mérite de son ouvrage : il a su se garantir de cette admiration épidémique qui exalte , qui exagere tout ce que les siècles ont couvert de leur ombre & où l'on peut donner un libre cours à l'imposture & au mensonge. Il observe , comme nous l'avons déjà dit en différens endroits de ces Journaux , que l'ancienne Rome étoit bien au-dessous de ce que nos prétendus savans , après quelques anciens exagérateurs , ont prononcé sur ce sujet avec autant d'emphase que de bonacité. “ Une des premières observations qui se présentent à un Anglois , qui voïage en France , c'est que Paris , quoiqu'immense , n'égale pas l'étendue de Londres , ville peu éloignée d'atteindre , à la grandeur réelle de l'ancienne Rome , qui , selon les recherches les plus exactes , lors même qu'elle est parvenue à son dernier accroissement , ne couvroit pas plus

„ de terrein que ne fait à présent la métro-
 „ pole d'Angleterre. En parlant de l'ancien-
 „ ne Rome, je dis la grandeur réelle, parce
 „ que plusieurs écrivains modernes, épris à
 „ son égard d'un enthousiasme d'admiration,
 „ se sont permis les calculs les plus extra-
 „ vagans & les plus fabuleux „. Nous au-
 „ rons dans quelque tems occasion de mettre
 la vérité de cette assertion en évidence.

Le passage suivant sur l'excellence & la vogue d'une langue accréditée, ne plaira pas à ceux qui sont susceptibles d'un enthousiasme grammatical (car d'où ne naît point aujourd'hui l'enthousiasme) : nous croions cependant que la vérité & l'expérience sont encore ici pour notre voïageur. “ Lorsque
 „ la langue d'un peuple devient plus géné-
 „ rale que celle d'un autre, nous n'en de-
 „ vons pas tant chercher la cause dans son
 „ excellence, que dans les considérations
 „ politiques qui peuvent opérer cet effet.
 „ Quand une grande nation brille avec éclat
 „ & étend sa puissance par ses conquêtes &
 „ ses établissemens, il est naturel que le
 „ monde en prenne connoissance, & il s'en-
 „ suit nécessairement que l'usage de sa lan-
 „ gue s'étende à proportion de la corres-
 „ pondance que ses acquisitions & la multi-
 „ plicité des affaires forcent d'avoir avec
 „ elle. Ainsi la langue latine devint univer-
 „ selle du tems des Romains, & l'espagnol
 „ a été aussi à la mode que le françois l'est
 „ aujourd'hui : mais on ne doit pas inférer
 „ delà que les nations françoise ou espag-
 „ nole

„ n'ont été en vénération chez leurs
voisins „.

Dans un grand nombre de bonnes d'observations le voyageur en a mêlé quelques fausses & quelques mauvaises ; il en arrive ainsi à tout observateur, & c'est le cas de dire avec le bon Martial :

Aliter non fit, avite, liber.

P. 29, l'anglois attribue les déclarations du Clergé gallican sur l'autorité papale, au long séjour du protestantisme en France. Il ignore que le protestantisme est plus ancien en Allemagne, & qu'aucun catholique n'y avoit cependant songé à adopter la même doctrine ; aucun Clergé n'a jamais été plus éloigné de l'hérésie que celui de France, & le voyageur breton contredit ici ce qu'il a lui-même écrit à l'honneur de ce corps respectable. --- P. 32, il établit que l'usage de la chair donne du courage & de la hardiesse ; mais que les herbes, les fruits, & les légumes sont plus favorables aux facultés de l'esprit. “ Le chinois & l'indien de l'Indoustan, dit-il, sont sans force & sans courage. Le tartare est excellent soldat &c. „ Tout cela est mal vu, mal combiné. Le chinois & l'indien devroient donc avoir plus de génie que l'euro péen. Les espagnols sous Charles V, & Philippe II mangeoient-ils plus de chair qu'aujourd'hui ? les suédois en mangent-ils moins que sous Charles XII, & sous Gustave-Adolphe ? C'est dans le génie & l'institution nationale, dans l'ébranlement qu'un

Voiez le
Journal du
15. Août,
p. 587.

héros donne à tout un peuple, qu'il faut chercher le principe d'une différence, que ce philosophe croit avoir trouvé à la boucherie & au marché aux poissons. ----- P. 100, il dit que la révocation de l'édit de Nantes a affoibli la France & renforcé les nations rivales de sa gloire, de manière à pouvoir servir d'époque à la décadence de ce royaume. Ici ses connoissances historiques sont évidemment en défaut, & lui font faire un anacronisme impardonnable; il ignore que les françois ont triomphé sur mer & sur terre, depuis la ligue d'Ausbourg jusqu'à la paix de Riswick, que Chateau-Renaud a mis en fuite vingt-deux vaisseaux anglois, que Tourville a forcé les hollandois à brûler leur propre flotte, que quarante-cinq vaisseaux anglois furent repoussés de la Martinique; que cette nation fut battue entre Lagos & Cadix, où elle perdit quatre-vingt vaisseaux marchands, & quatre de guerre qui revenoient de Smirne; que les réfugiés ne purent empêcher Luxembourg & Catinat de gagner les batailles l'une de Fleurus, de Leuse, de Stein-Kerk & de Nerville, l'autre de Stafarde & de Marfaile; qu'ils ne purent s'opposer à la prise de Philipsbourg, de Manheim, de Frankendal, assiégés par le Dauphin; à celle de Mons & de Namur pris par le Roi, de Palamos & Gironne par Noailles, de Barcelone par Mont-Revel, de Carthagene par de Pointis, de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Charleroi, de Nice, de Ville-Franche, de Suze, de Montmeillant & de tant d'autres

places, dont la conquête engagea les ennemis de Louis XIV à prendre le parti de la paix. Ces avantages pourtant les françois les ont remportés sur toute l'Europe conjurée, immédiatement après (a) la révocation de l'édit de Nantes; d'où il faut conclure que les réfugiés n'ont pas rendu les françois plus foibles, ni les nations rivales de leur gloire plus puissantes. ----- P. 120, on lit une fausseté si évidente qu'on auroit mauvaise grace de la réfuter. On la sent, on la tâte. “ La philosophie nous enseigne que plus on étend
 „ la sphere de ses desirs, plus il est difficile de parvenir à vivre content; mais est-il bien décidé qu'il n'entre pas autant
 „ de bonheur dans l'activité d'un esprit toujours en mouvement, & porté sur
 „ les aîles infatigables de l'empressement & des desirs, que dans la quiétude qui tient
 „ nos facultés dans l'inaction? Par exemple, toutes les craintes, les espérances qui
 „ agitent les amans ne leur causent-elles pas autant de contentement qu'ils en trouveront dans le cours égal de la félicité domestique sous le titre d'époux? „ -----
 P. 159, le bon anglois devient si zelé janséniste qu'il manque d'expression pour exalter la Duchesse de Longueville de ce qu'elle a accordé sa confiance & son intimité à des hommes choisis parmi les maîtres de Port-

(a) La ligue d'Ausbourg fut formée au carnaval de Venise l'an 1687.

roïal , fameux séminaire de doctrine , ainsi que les noms de Nicole , Arnauld , Pascal en font foi. ---- Les louanges de Voltaire sont poussées à un point qui passe tous les degrés possibles de l'exagération , mais l'auteur y a mis un excellent correctif en déclarant que ces louanges étoient achetées par celles que Mr. de V. donnoit aux anglois : “ nous „ lui devons ce retour de louanges en reconnaissance de ce qu'il a beaucoup contribué „ à étendre la gloire de l'Angleterre „ : c'est ainsi que les hommes avides de gloire , mentent réciproquement aux dépens de la crédulité publique. Ils louent non pas , comme dit le Prophète , par ce que les louanges sont méritées , mais parce que par-là ils espèrent d'être loués à leur tour : *Beatificant , & beatificantur.* ---- On découvre en général dans les vûes & les sentimens de l'auteur un esprit d'indépendance & d'une liberté totale , qui ne peut conduire qu'à une démocratie tumultueuse & une anarchie mille fois plus redoutable que le pouvoir des Rois.

A la fin du volume , on lit l'avertissement suivant du traducteur. “ *Ceci n'est pas une traduction supposée d'un original qui n'existe point. L'ouvrage a été réellement imprimé en anglois à Londres , en 1770 , sous le titre de : An Account of the character and manners of the French. Ne renfermât-il d'utile que les réflexions contre le duel , il méritoit d'être traduit en faveur des françois , qui auront vu avec satisfaction la justice que l'auteur rend à leur clergé , à leurs magistrats , au feu*

Roi. L'opinion qu'il avoit du gouvernement françois de 1770, ne peut offenser l'administration d'aujourd'hui, évidemment occupée à réparer les maux publics, sous la direction d'un jeune Monarque déjà connu par une infinité d'actes d'équité, de clémence, de tempérance & de fermeté dans le bien, & qui semble n'avoir d'autre passion que de faire le bonheur d'un peuple qu'il a trouvé aussi malheureux que fidèle. „ Sur cet avis du traducteur nous nous permettrons quelques réflexions. Si l'ouvrage original a réellement été imprimé en 1770, comment l'auteur a-t-il pû parler, p. 242, de l'entière abolition des Jésuites comme d'une chose passée, quoique cette abolition n'ait eu lieu qu'en 1773. --- Quelques bonnes réflexions sur le duel fussent-elles pour qu'un livre mérite d'être traduit ? --- Cette justice que l'auteur rend au Clergé & au Magistrat &c, n'est-elle pas affoiblie & énervée par des assertions contradictoires ? ---- Si l'auteur rend justice au feu Roi, comment décide-t-il que Louis XVI n'a trouvé qu'un peuple malheureux, & que son ministère est occupé à réparer les maux publics ? Quoiqu'il en soit, nous avons tout lieu de croire que les endroits vraiment sages de l'auteur anglois ont engagé le traducteur à le rendre en françois, & qu'il a cru qu'un grand nombre de vérités feroient disparaître quelques faussetés & quelques inconséquences. Sa maniere de traduire est aisée, coulante, naturelle, riche, abondante,

& présente, quant au stile, tout le mérite d'un original.



Antilogie & fragmens philosophiques ; ou collection méthodique des morceaux les plus curieux & les plus intéressans sur la Religion, la Philosophie, les Sciences & les Arts, extraits des écrits de la philosophie moderne. A Amsterdam 1775, & se trouve à Paris chez Vincent, à Liege chez Orval Demazeau.

Nous avons annoncé le premier tome de cette compilation dans le Journal du 1^{er}. Janvier 1775. On voit paroître actuellement les tomes 2, 3 & 4. Il est singulier qu'après avoir lu ces quatre vol. on ignore encore le vrai but du rédacteur. Le choix pour avoir ses regles & ne rien laisser à l'arbitraire, doit être fait dans une certaine intention & dans des vûes suivies; or, c'est assurément ce qu'on n'a pas fait ici. Les passages les plus sages sont placés à côté des plus insensés, non pas pour les réfuter, mais comme concurrants au même but. Le mot *Antilogie*, c'est-à-dire, contradictions, dont il étoit aisé de remplir la signification en faisant contraster les doctrines philosophiques les unes avec les autres, ne se vérifie nulle part, & l'on ne peut deviner pour quoi il se voit à la tête de l'ouvrage. Mais pour-

quoi Mr. l'Abbé de V. a-t-il choisi son épigraphe dans le très-impie *Essai sur les préjugés* ? Cette épigraphe est curieuse : “ Les
 „ coups du sage ne porteront jamais sur la
 „ vertu , elle est pour les hommes une colonne lumineuse , faite pour les guider
 „ dans la route de la vie . . . Sa base est
 „ souvent entourée de buissons , de ronces
 „ & de plantes venimeuses . . . Arrachons
 „ donc ces lierres inutiles , qui s'entrelacent
 „ autour de ce monument auguste „. On fait ce que du Marfais entendoit par *luissons , ronces , plantes venimeuses , lierres inutiles* ; ce sont les dogmes de la Religion chrétienne. L'Abbé de V. entendroit-il la même chose ? sans doute que non ; mais pourquoi donc choisir une inscription toute contradictoire à sa manière de penser ? Mr. de V. qui a de la religion , croiroit-il peut-être que la vraie vertu pût exister sans religion , & que *les coups des sages* qui ébranlent la Religion , ne *portent pas sur la vertu* ?... Ces soupçons peuvent être injustes , mais ce qu'il y a de certain c'est qu'entre les prédicateurs de la vertu , Mr. l'Abbé fait figurer avec pompe l'auteur du *système de la nature*.



Suite de l'Épître de Mr. de Voltaire aux
Parisiens.

Muse, dont le crayon grave au faste des ans
Les paisibles vertus, les exploits éclatans,
Et des fils d'Apollon les pompeuses merveilles,
J'osai te consacrer mes travaux & mes veilles.
Mais je te vois fouler, l'œil ardent de fureur,
Ces écrits où montrant sous un voile enchanteur
Le frivole talent de plaire & de séduire,
Je trahis mon devoir d'éclairer & d'instruire ;
Où dans un jour obscur, s'offre la vérité ;
Où, plus souvent encore, le mensonge effronté,
En cortège nombreux, paraît sans se contraindre ;
Ou mon pinceau badin se plaît toujours à peindre
Sous de pâles couleurs la vertu dans les fers,
Le vice triomphant aux yeux de l'univers ;
Enfin ces gros recueils pleins d'objets fantasti-
ques,
Où jaloux d'ébranler tes monumens antiques,
Je voulais élever près de la fiction
Le trône de l'erreur & de l'illusion.

Ah ! quel bonheur pour moi, si ma muse légère
N'eût jamais démenti son air, son caractère !
Elle efface en traits la muse des *Chaulieux*
Son teint est plus vermeil, son front plus gracieux.
Libre, douce, ingénue, elle est vive & brillante,
Quelquefois négligée, & toujours séduisante.
On la voit à son gré voltiger sur les fleurs :
Elle seme par-tout les plus fraîches couleurs.
La nature, l'esprit s'énoncent par sa bouche,
Et sa main embellit les objets qu'elle touche.
Que n'a-t-elle toujours dans ses yeux innocents
De la pudeur modeste exprimé les accents !
La gloire qui sur moi plana dès mon aurore
Sur mes cheveux blanchis reposerait encore.
Mais au mépris du goût, des mœurs, de la raison,
Cette muse trempa ses traits dans le poison,
Fit jouer ses ressorts dans l'épaisseur de l'ombre ;
Et du fond empesté de la caverne sombre,

Sans

Sans respecter les loix de la terre & du Ciel,
 Vomit sur la vertu de longs torrens de fiel;
 Osa préconiser dans sa folle arrogance,
 L'amour seul du plaisir & de l'indépendance;
 Et pour mettre le comble à toutes ses noirceurs,
 Outragea le mérite & flétrit les auteurs.
 Péririez à jamais, fruits d'un mauvais génie,
 Péririez dans l'opprobre & dans l'ignominie.
 Nos neveux, ennemis du vrai beau, du bon sens,
 Pourraient-ils admirer ces tableaux indécens,
 Et lire ces ramos d'invectives affreuses,
 De la malice humaine archives ténébreuses?
 Non : l'insecte rampant, dans les plaines de l'air,
 Etoufferait plutôt l'oiseau de Jupiter.
 Jugeons mieux, jugeons mieux de la race future.
 De l'honnête & du vrai l'image toujours pure,
 Seule pourra charmer les yeux de l'avenir.
 Muse, tes monumens vont tous s'anéantir.
 Ces sarcasmes grossiers, ce langage des halles,
 Ces libelles dictés par les haines rivales,
 Ces vers licencieux, avant la fin du jour,
 Vont dans la nuit des tems s'abîmer sans retour.
 O mânes précieux des héros du Parnasse,
 Vous que n'épargna point ma criminelle audace,
 Souffrez qu'en ces momens, pour réparer l'affront,
 Le remord dans le cœur, la honte sur le front,
 Je pénètre, en tremblant, ces voûtes lumineuses;
 Que je couvre de fleurs vos tombes glorieuses.
 Rousseau que l'imposture inonda de poison?
 Sublime *Maupertuis*, immortel *Crébillon*;
 Toi, qu'on vit jusqu'au bout de ta noble carrière,
 Opposer aux *Cotins* une forte barrière,
 Des loix de la raison intrépide vengeur,
 Fréron critique habile & terrible censeur :
 Vous tous que j'outrageai, vrais savans & vrais

sages,
 Recevez mes regrets, recevez mes hommages.

Et vous qui leur offrez un légitime encens,
 Des regles du bon goût observateurs constans,
 Qui sur les bords fleuris, cultivés par les graces,
 De ces illustres morts osez suivre les traces,
 Et repoussez sans cesse un groupe audacieux
 D'écrivains affublés d'un jargon précieux;
 Vous tous qui combattez ce malheureux système,

Désespérant pour l'homme, indigne de Dieu même,
 Poursuivez, achevez un ouvrage si beau,
 Et des arts presqu'éteints rallumez le flambeau.
 Vous m'avez démasqué : vous avez dû le faire ;
 Et moi je dois sans doute applaudir & me taire.
 Mais quoi ! pardonnerai-je aux yeux du monde
 entier,

Au rigoureux *Clément*, au hardi *Sabathier*,
 Eux qui, sans nul égard, ont flétri ma couronne ?
 Il le faut : mon repos, l'honneur tout me l'or-
 donne.

Craindrai-je d'imprimer une tache à mon nom,
 Pour avoir écouté la voix de la raison ?
 Ils n'ont dit que le vrai : quel serait donc leur
 crime ?

Amour-propre, tais-toi : je leur dois mon estime.

Ferme appui des autels, vénérable Pasteur. (*)
 Justement surnommé le fléau de l'erreur,
 Hélas ! en m'écartant des vérités sacrées,
 Je n'ai que trop suivi des routes égarées.
 J'ouvre aujourd'hui les yeux aux rayons de la foi :
 Je me sou mets au joug de la divine loi ;
 Et tout baigné des pleurs d'un repentir sincère,
 Je veux mourir au sein de notre auguste Mère.

Adieu, peuple charmant. Que je serais heureux,
 Si vous daigniez combler le plus cher de mes vœux !
 Déchirez le bandeau, reprenez vos suffrages,
 Renversez ma statue & brûlez mes ouvrages.

(*) Mr. l'Archevêque de Paris.





*Extrait du discours prononcé le 6 Juin,
dans la séance de l'Académie de Berlin,
par Mr. Formey, Secrétaire perpétuel.*

Nous avons déjà observé à l'occasion des discours de Mr. F. que *l'esprit qu'on veut avoir, gâte celui qu'on a.* Ce nouveau discours est très-propre à confirmer cette observation. Après avoir parlé des événemens qui ont porté la Prusse au degré de gloire où elle est aujourd'hui, Mr. F. entreprend de deviner l'avenir, & voici comme il s'y prend. *“Voilà comment se sont passées les cent années préparatoires aux xxxvi, que le regne sous lequel nous avons le bonheur de vivre, vient d'accomplir le 31 Mai. Pendant tout ce tems le passé étoit gros de l'avenir : cette conception est parvenue à son terme ; & vous en voiez le fruit. Il a fallu sans doute des circonstances impossibles à prévoir & comprises dans le seul plan de la Providence, pour empêcher le royaume nouveau-né de périr dans quelques-unes des crises de son enfance. Si l'Empereur Charles VI n'étoit pas mort, la guerre de Silésie n'auroit pas été entreprise ; & cette guerre est, pour ainsi dire, le premier terme de toute la série des événemens de ce regne. Si l'Impératrice Elisabeth avoit vécu, cette série couroit grand risque d'être rompue. Mais par la plus heureuse combinaison de conjonc-*

tures aussi imprévues que favorables, & d'efforts supérieurs à tout ce qui a jamais existé dans ce genre, on a vu une Monarchie prête à se dissiper en éclats, redevenir en un clin-d'œil un des corps politiques les mieux liés & les plus nerveux.

„ Tel est l'aspect de cette année 1776. Quel est celui de l'avenir? Quels embryons s'organisent actuellement dans les flancs de la politique? Comment s'opérera leur accroissement? Quelle réunion, quelle division d'intérêt peut-on prévoir? & quels en seront les résultats? Qu'arrivera-t-il d'ici à l'année 1840, qui terminera le second siècle de cette intéressante histoire?

„ J'oserois être garant des événemens, si la vie & le regne de Frédéric pouvoient s'étendre jusqu'à ce terme. Mais, quoiqu'il soit permis & même naturel, de former des vœux, il ne faut pas qu'ils dégèrent en chimères, & s'étendent hors de la sphère des possibles. J'aime mieux tirer les plus favorables augures du sang qui coule dans les veines des Princes prussiens: nés dans la pourpre, ils en soutiendront l'éclat; élevés à l'école du plus grand maître, ils en suivront fidèlement les traces, & associeront un jour leurs lauriers aux siens.

On voit par cet échantillon, que le ton ridicule & affecté de notre éloquence gagne les académiciens tout comme les autres beaux esprits du jour, & les plus vieux tout comme les plus jeunes.

Extrait d'une lettre du R. P. Richard, à l'auteur du Journal ecclésiastique.

“ JE ne suis point du tout de l'avis de ceux qui s'imaginent qu'il y a de la sagesse à ne pas combattre les livres impies, sous prétexte qu'en les combattant, on leur donne une célébrité qu'ils n'ont point par eux-mêmes : voici sur quoi je me fonde.

1°. Les auteurs & les partisans de ces sortes d'écrits ont une ardeur incroyable pour les répandre. Ils en envoient par-tout des listes manuscrites ou imprimées ; ils les prônent à outrance, & les font prendre de gré ou de force, & par une violence d'importunité ou de séduction. Le mal est donc fait avant même qu'on ait pû le prévoir. Peut-on trouver mauvais qu'on s'efforce d'y remédier en combattant ? Oui, dira-t-on peut-être, parce qu'en le combattant, vous le faites connoître de plus en plus. Je le fais connoître : soit, mais comment ? pour ce qu'il est, c'est-à-dire, pour un ouvrage abominable, empoisonné, contagieux, désolateur, impitoiable, destructeur de la Religion, de la vertu, des mœurs, de l'autel & du trône. Est-ce donc là le faire connoître d'un côté propre à lui attirer de nouveaux partisans ? Oui, me répliquera-t-on encore ; car tel est le funeste penchant de l'homme pour le mal, qu'il suffit qu'une

chose lui soit défendue pour qu'il y coure avec fureur, & que le même arrêt qui flétrit un ouvrage, est pour ainsi dire le tocsin, qui avertit tout le monde d'y courir comme l'on court au feu. Je l'accorde aussi, & cette concession, toute gratuite qu'elle est, va me servir d'un second moïen pour la défense de ma cause.

2°. Nos maux sont donc à leur comble, & ce vaste roïaume, autrefois si florissant, si sain, si vigoureux, n'est plus aujourd'hui qu'un immense hôpital, plein de malades désespérés & souverainement corrompus. Si cela est, tout est donc fait pour eux dans l'ordre moral, & les méchans livres dont on pourra leur donner connoissance, ne trouveront plus rien à faire chez eux en matière de corruption. On peut donc les traiter comme des malades désespérés dans l'ordre physique, en leur laissant la liberté de prendre tout ce que le caprice leur demande; ce qui, je ne fais par quel caprice de la nature, réussit quelquefois à les guérir. Mais laissons-là cette triste concession trop pénible à mon cœur.

3°. Je soutiens qu'on charge prodigieusement le tableau de nos malheurs, & que nos malades, dans le genre moral, ne sont ni si nombreux, ni si désespérés qu'on voudroit nous le faire accroire; par une ruse de guerre semblable à celle de quelque Gouverneurs de places assiégées ou sur le point de l'être, qui pour tromper l'ennemi, & l'obliger de lever le siège, ou l'empêcher de l'entreprendre,

treprendre, font paroître sur leurs remparts beaucoup plus de soldats qu'ils n'en ont en effet. Qu'on parcoure tout les états, tous les corps du royaume; qu'on interroge tous les individus qui les composent; sur mille & dix mille peut-être on n'en trouvera pas quatre qui osent se dire athées déterminés, & qui en veuillent soutenir le personnage. On n'en trouvera peut-être aucun qui soit si perdu, qu'il ne veuille entendre aucune raison; si insensible & si endurci, qu'il ne soit plus touché de rien; si préoccupé, si convaincu, si pénétré de ses erreurs, & en même tems si habile à les défendre, qu'il ne se trouve embarrassé, & qu'il ne demeure souvent muet aux attaques qui lui seront livrées; si constamment aveugle & sourd, qu'il n'ouvre enfin l'oreille & les yeux, du moins au lit de la mort, & dans ces derniers momens où les germes des principes religieux qui ont disparu, étouffés sous les épines des passions, reparoissent pour l'ordinaire.

On peut partager le monde en quatre classes; la première des vrais chrétiens; la seconde des demi-chrétiens; la troisième des personnes qui sans faire presque aucun exercice de Christianisme, seroient cependant très-fâchés de passer pour gens sans religion, sans Dieu; la quatrième & l'infiniment petite, des athées réels, ou foi-disant tels. On charge donc le tableau de nos maux, & on enfle le rôle de nos malades, en exagérant leur état, quand on veut nous persuader

der que leur découvrir le poison des livres corrupteurs qui les ont gâtés, ou qui peuvent le faire; c'est aiguir leur mal, déchirer leurs plaies, aggrandir leurs blessures par un zèle pieusement cruel, & tout à la fois sensible & dur, bienfaisant & barbare. Disons plutôt que les personnes chrétiennes qu'on entend quelquefois tenir ce langage, ne sont que les innocens échos de nos impies, mais habiles séducteurs, qui ont l'art d'armer pour leur défense jusqu'à la piété crédule. Ainsi l'innocente vertu peut se laisser surprendre par un excès de bonté. Ainsi la Religion peut combattre quelquefois contre elle-même, & servir ses ennemis sans le savoir, en se montrant tout à la fois pieuse dans la réalité & apparemment impie dans le langage.

4°. L'autorité de l'Écriture, des Conciles, des Pères, de l'Église & des écrivains ecclésiastiques, ne laisse aucun doute sur la loi imposée aux Ministres de la Religion d'en soutenir les intérêts par tous les moyens légitimes dont ils sont capables : *Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam* (Isaï. chap. 5. 58.) *prædica verbum. insta opportunè, argue, obsecra, increpa, in omni patientia & doctrina* (2. ad Timot. iv.)

5°. Le fiel qui coule à grands flots de la plume des philosophes, sur tous ceux qui combattent leurs paradoxes, montre la persuasion où ils sont eux-mêmes, qu'en les démasquant on arrête leurs succès. Pour n'en citer qu'un seul entre-eux parmi tant d'autres,

tres, de quelles couleurs Mr. de Voltaire ne peint-il pas Mr. l'Abbé Guyon, auteur de l'Oracle des philosophes, Mr. l'Abbé Nonnote, qui a composé le livre intitulé les *Erreurs de Voltaire*, & Mr. l'Abbé Guenée, auquel nous sommes redevables des *Lettres de quelques Juifs portugais & allemands*? La fiere contenance de la phalange philosophique n'en doit donc imposer à personne; elle doit plutôt exciter le courage & le zele de tous les Ministres de la Religion, qui ont quelque talent pour les combattre, dans l'espérance bien fondée qu'ils le feront toujours avec succès, & que leurs ouvrages frappés au coin sacré de la foi, de la lumiere & de la verité, si capables d'elles-mêmes de porter le jour & la clarté dans les esprits, l'emporteront inmanquablement sur tant de ténébreuses productions, uniquement propres à aveugler, à tromper, à séduire, à perdre en élevant des nuages sombres & funestes autour du thône, de l'autel, du temple de la justice, du sanctuaire des loix, partout enfin où elles ne trouveront point de dignes qui les arrêtent „





Orazione funebre recitata in Breslavia , &c.
*Oraison funebre , prononcée à Breslau , à
 l'occasion du service funebre fait dans l'E-
 glise des Jésuites , pour le repos de l'ame
 de Laurent Ricci , dernier Général de la
 Compagnie. Traduite de l'original allemand
 en italien , in-8°.*

* Voïez le
 Journal du
 1. Decemb.
 1775.

ON a été surpris de voir un Jésuite faire l'éloge de Clément XIV * ; on le fera peut-être également en voïant un Dominiquain faire l'éloge du dernier Général des Jésuites , & par occasion celui de la défunte Société. L'exacte impartialité que nous professons & que nous gardons avec une attention extrême , nous empêche de rendre compte de cet ouvrage ; nous avertissons seulement que ce n'est point une traduction faite sur l'allemand , mais un original italien , imprimé à Florence. Par la même impartialité nous ne porterons aucun jugement sur deux brochures que deux auteurs protestans ont également publiées pour la défense des *ci-devant* ; l'une est intitulée : *La mort de Ricci dernier Général des Jésuites , avec quelques réflexions générales sur l'extinction de la Société* , avec l'építaphe *Fuit ruina illius magna. Matth. 5. à Amsterdam 1776, 2 vol. in-8°.* --- L'autre est l'ouvrage de Mr. de Mürr , Intendant de la douane à Nurenberg & membre de quelques Sociétés

favantes. Cines Protestanten Briefe , &c. Nous remarquerons seulement au sujet de ce dernier ouvrage , que Mr. de Mürr écrit en trop bon protestant , & qu'il eut mieux valu abandonner la cause des Jésuites que de se laisser aller à des déclamations contre l'Eglise catholique , absolument étrangères à son sujet.



*Explication littérale , dogmatique & morale des Evangiles des Dimanches & Fêtes principales de l'année , en forme d'Homélie , par M. **** Docteur en Théologie , ancien Supérieur de séminaire , examinateur Synodal , & Curé de Ste. Croix , à Metz.*

Qui elucidant me , vitam aeternam habebunt.
Eccli. 24. 31.

A Metz , chez Jean-Baptiste Collignon. 1776.

C'EST le fruit du travail d'un savant & zélé Pasteur , qui partage ses momens entre les fonctions de son ministere & l'étude des saintes lettres. Son ouvrage est divisé en deux parties , dont l'une paroît aujourd'hui , & l'autre paroitra dans peu. Dans la premiere l'auteur réduit à un même sujet , sans gêne & sans contrainte , les évangiles de chaque Dimanche & Fête principale de l'année. Dans la seconde , il explique sous la même forme , quoiqu'avec moins d'étendue les quatre livres des évangiles réduits en concordance , avec tous les autres livres du nouveau Testament. Son

Excellence Mgr. de Montmorenci de Laval, Evêque de Metz, a honoré d'une approbation distinguée ce livre, où l'auteur, dit ce Prélat, a partout suivi les règles excellentes qu'il prescrit aux jeunes ecclésiastiques, pour réussir dans l'art utile & trop peu connu de faire des homélies; où l'on trouve un stile pur & naturel; des principes solidement établis; des raisonnemens à la portée de tout le monde; des traits d'érudition ecclésiastique, & même profane, lorsque celle-ci peut servir à la religion; des affections qui coulent de sources; des portraits; des détails; des regles de mœurs; des décisions de cas de conscience &c.



Épître aux françois détracteurs de la France;
par Mr. de Saint-Marc. A Paris 1776,
chez Monory, libraire, rue & vis-à-vis la
comédie françoise, in-8°.

LE patriotisme respire dans toute cette épître; c'est lui que le poëte a invoqué en la commençant.

Amour de la patrie, ô flamme vive & pure,
Que la vertu nourrit, qu'alluma la nature,
Lance tous tes rayons, échauffe mes esprits,
Et comme dans mon cœur, brille dans mes écrits.

Les françois depuis quelque-tems ont la manie de déprimer leur país, & de vanter les mœurs & les vertus étrangères; celles des anglois p. ex. & celles des russes par-dessus

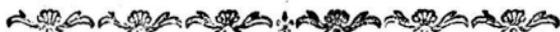
tout , car ces ruffes font les hommes du jour ; leur gouvernement (fi on en excepte fans doute celui de la Chine qui jouit de toute la faveur des Philofophes) eft le meilleur poffible.

Qui jamais eût prévu, dans ces tems d'héroïfme,
Dans ces tems où regnoit l'heureux patriotifme,
Qu'on verroit des françois fuccelfeurs des Guef-
clins,

Dégrader leur pays & flatter leurs voifins !
Que frondeurs inquiets & copiftes crédules,
Loin de s'enorgueillir en voyant leurs émules,
Des françois entraînés par leurs difcours trom-
peurs,

Adopteroient un jour leurs modes & leurs mœurs,

Nous n'approuvons pas ce que le poëte dit du grand amour des proteftans réfugiés pour leur patrie : ils connoiffent certainement l'inconféquence & l'illusion de la fecte, qui les a fait exiler ; s'ils aimoient bien leur patrie, ils y retourneroient en renonçant aux erreurs qui y font juftement profcrites.



*Penfées de Pascal, nouvelle édition corrigée
& augmentée. A Londres (c'est-à-dire à
Paris) 1776. Un vol. in-8°.*

Nous n'annonçons cette édition que pour empêcher les gens de bien de l'acquiescer. Les pensées de Pascal quoique souvent obscures, alembiquées, & mêlées d'égoïfmes ridicules *, ont un fonds de vérité & de force qui les a rendu juftement odieufes à l'incrédulité.

*Voïez le
Journal de
Juillet 1770,
p. 15. ---
15. Juin
1776, p.
243.

dulité. Mr. de Voltaire a entrepris de les réfuter, mais comme il a mal réussi, un de ses admirateurs & fidèles disciples a essayé de faire mieux : il a défiguré ces pensées & en a combattu l'effet par un mélange monstrueux d'impieété & de licence, de maniere qu'au lieu de devenir plus chrétien par la lecture d'un ouvrage que Pascal destinoit à la gloire de la Religion, on devient libertin & mauvais raisonneur. La philosophie du jour ressemble en quelque sorte aux harpyes des Strophades (a), elle fouille les mets les plus sains & les plus appétissans pour empêcher qu'on s'en nourrisse, ou pour empoisonner ceux qui en auroient un appétit à l'abri de toute répugnance.

Æn. 3. y
210.

(a) Isles de la mer Ionienne.

Réflexions morales d'un Solitaire. A Paris
1775. A Liege chez Demazeau.

C E titre n'est pas assorti au livre. On croit trouver ici des idées philosophiques profondément réfléchies, sombres mais sages & d'une mélancolie douce, nourries dans le désert ou dans un éloignement absolu des choses humaines. Mais ce n'est rien de tout cela. Le P. Miet, Récollet, a écrit un ouvrage de pieté, propre à instruire, à toucher, à édifier. Il parle de la prière, de la mort, de la pénitence, &c. Son stile est

simple, mais assez correct, & tel qu'il le faut à ceux qui cherchent l'utile plutôt que l'agréable.



Traité historique de l'état des trésoriers de France, dédié à Mgr. le Garde des sceaux. Par Mr. de Gironcourt, Chevalier d'honneur au bureau des finances de Metz & d'Alsace. A Nancy chez la veuve Leclere 1776. Un vol. in-4°. de 700 pages.

IL est du bien de la société de connoître, dans un Roïaume, où l'on a pris naissance, où l'on vit, toutes les classes d'Officiers auxquels le Monarque a confié une portion de sa puissance. Une partie curieuse de l'histoire se tire de l'histoire même de la législation. Les différens corps de Magistrature ont leur histoire, celle des trésoriers de France & directeurs-généraux des finances n'avoit pas encore été traitée; on la donne au public. L'ancienneté de ces offices, leurs privilèges, la connoissance, la variété de leur compétence présentent des discussions qui pourront devenir intéressantes.



. L'Imprimeur de ce Journal avertit le public qu'il a reçu de Vienne une traduction allemande de la plupart des ouvrages de Mad. le Prince de Beaumont. Cette traduction est fidele & très-différente de celle où les Luthériens ont joint leurs erreurs aux moralités de l'original.

Magasin des enfans. 4 vol. grand in-12°.

— *des jeunes gens.* 4 vol.

— *des jeunes Demoiselles.* 4 vol.

— *des pauvres artisans.* 2 vol.

Extrait de l'histoire ancienne pour l'instruction des enfans. 5 part. en 2 vol.

Nouvelle Clarisse. 2 part.

Nouv. Mentor, ou Instruction pour les jeunes garçons. 6 vol. On attend les 6 autres.

La *Carte de Géographie* est le mot de la dernière Enigme.

E N I G M E.

Jadis l'unviers entier
 Pour me donner l'existence
 S'empresse de travailler.
 Je servis à la défense
 Du Grec, de l'Assyrien.
 La ville, la forteresse
 Sans moi tomboit comme rien.
 Je suis un lieu de détresse.
 Sans se métamorphoser
 Le premier de tous les Dieux
 N'eût dans moi pû pénétrer
 Pour satisfaire à ses feux.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Août.) Ismaïl-Bey, qui a rempli pendant 7 ans la charge de Reis-Effendi ou Ministre des affaires étrangères, s'est à peine trouvé rétabli de la maladie qu'il a essuïée, comme nous l'avons dernièrement rapporté, qu'il a éprouvé un revers encore bien plus sensible : il reçut le 21 du mois dernier l'ordre de donner sa démission ; & dans l'instant il fut conduit à Gallipoli, pour s'y embarquer à bord d'un bâtiment, qui doit le transporter en l'isle de Chypre, où il est exilé. Son départ a été si précipité, qu'on ne lui a pas même laissé le tems de prendre congé de sa famille. Sa disgrâce, dont on ignore les motifs, a d'autant plus étonné, que par un long exercice il avoit acquis toutes les connoissances relatives à son poste. Ali-Zade-Omar-Effendi, qui remplissoit actuellement celui de Nichangi, après avoir passé par plusieurs autres, a été nommé pour le remplacer ; & Ibrahim-Effendi, qui avoit été récemment démis de sa charge de Kiaya du Grand-Visir, succede à ce dernier.

Dans un Divan extraordinaire qui s'y est tenu, il a été résolu d'augmenter la mari-

ne ottomane de 50 vaisseaux de guerre & de mettre les forces de terre sur un pied plus respectable qu'elles ne l'étoient avant la dernière guerre.

Spanakgi-Zade-Pacha a perdu la charge de gouverneur de Bagdad pour n'avoir point suivi les instructions que la Porte lui avoit données. Il a été remplacé par le premier & le second Kiaya de feu Omar-Pacha, son prédécesseur, qui ont été élevés l'un & l'autre à la dignité de Pacha à trois queues. Le gouvernement, en les y nommant, leur a envoyé des ordres pour s'opposer aux progrès des Persans, au cas que ceux-ci veuillent pousser leurs conquêtes : mais, d'après les assurances du Régent, " qu'il avoit déclaré la guerre uniquement pour faire rendre à ses sujets ce qui leur avoit été injustement enlevé par Omar-Pacha ", l'on se flatte ici de pouvoir bientôt convenir avec lui d'un accommodement. Le tems fera voir, si les succès de Kerim-Kan n'ont pas apporté quelque changement à ses desseins. --- En Syrie, l'apparition du Capitan-Pacha avec son escadre a fait prendre à Aly-Daher la résolution de se retirer avec ses troupes dans les montagnes ; mais cette retraite n'annonce point la défaite de son parti, qui reparoîtra d'abord que l'escadre aura quitté la côte. --- On assure que les troubles qui affligoient la Crimée, ne sont rien moins qu'apaisés dans cette presqu'île.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 19 Août.) La flotte d'évolution , partie dernièrement de Cronstadt , croise entre Hoogland & Crasnoy-Gorka ; mais , vû que la saison est déjà fort avancée , on croit qu'elle rentrera bientôt dans le port. ---- L'amirauté a fait notifier ces jours-ci à tous les officiers étrangers , qui servent dans notre marine , un ordre portant , " que , comme l'on avoit remarqué , „ que la plupart de ces officiers négligeoient „ de s'instruire dans la langue russe , l'on „ avoit jugé nécessaire de statuer par un „ Ukase particulier , qu'à l'avenir aucun officier de marine ne pourroit obtenir le „ commandement d'un vaisseau , frégate , „ ou autre bâtiment , à moins d'avoir appris „ la langue russe & subi un examen pour „ le prouver „. On apprend aussi que Mr. van Kinsbergen , officier hollandois , qui commande actuellement une frégate de sa nation dans la méditerranée , ne jouira de la gratification qui lui a été récemment accordée , ni du grade de capitaine du premier rang , auquel il a été nommé , qu'après avoir quitté le service de la République , & s'être fixé dans la Russie.

Par un ordre adressé au Sénat dirigeant , l'Impératrice a fait savoir qu'elle avoit élevé au grade de Général-major le colonel de Sawodowskoy. ---- Pour une plus prompte expédition des affaires , la Chancellerie

du gouvernement de Nowogorod a été augmentée d'un nouveau département, composé de trois membres, qui sont le colonel Iwan Griewaschew & deux conseillers du Collège, savoir Mrs. Fedor Jakimow & Michaila Werewkin. Ce département a déjà fait l'ouverture de ses séances. --- On parle d'un accord à faire avec l'Empereur de Maroc qui paroît disposé à nous céder, moyennant une certaine somme; le port de Tanger.

La Courlande fixe aujourd'hui l'attention du public. On fait que la Duchesse a été invitée par S. M. I. de se rendre à la cour de Pétersbourg, & que le Duc qui avoit demandé à y venir, a été refusé; on augure de ce refus qu'il y a une rupture entre ces deux époux, & l'on dit hautement que la Duchesse ne quittera plus la Russie. On a appris d'ailleurs de Riga que lorsque le Grand-Duc y passa, il reçut assez froidement les députés du Duc, & qu'il fit au contraire un accueil très-gracieux à ceux de la Noblesse; il les admit même à sa table. Le Duc accordé 30,000 roubles à la Duchesse son épouse pour son voiage, & en cas que le mariage soit dissous, comme on le prétend, le Duc fera obligé de lui paier une somme annuelle de 24,000 roubles stipulés dans le contrat.

Il y a quelques années qu'on publia une description des découvertes faites par différens navigateurs de cet empire dans la mer du sud, entre l'Asie & l'Amérique, au-delà

du Kamtschatka ; mais des voïages plus récents aiant donné lieu à de nouvelles observations , on a reconnu plusieurs erreurs que l'on s'est empressé de rectifier. C'est l'Académie impériale des sciences de Pétersbourg qui a été chargée de ce soin. Nous nous empressons d'autant plus volontiers à faire connoître cet objet important de géographie que toutes les puissances maritimes de l'Europe ont fait des tentatives pour trouver une communication plus courte entre ce continent & celui de l'Amérique. Les circonstances actuelles prêtent d'ailleurs un nouvel intérêt à cette découverte, également utile à toutes les nations commerçantes. Il paroît par la nouvelle description rectifiée de l'Archipel russe que les isles habitées d'Attak , Somiczi & Schenija , nommées isles Aleutiques , sont situées vers l'est-sud-est , sous le 195 de latitude , & à 54 de l'isle inhabitée de Behring. Après ces isles on rencontre vers le nord-est une étendue de país qui s'allonge vers l'est à un espace d'environ 800 werstes ; cet espace est divisé en plusieurs isles qui se succèdent , appellées communément Andreanowskie Ostrowa , (isles de St. André). Les isles aux Renards (Lyffie Ostowa) plus à l'est-sud-est que les précédentes , s'étendent du nord à l'est environ à 15 degrés du 211 degré de longitude , formant une chaîne non interrompue vers l'est-nord-est , connues sous le nom général d'Unalascbka. Les principales de ces isles sont Hadjak & Alackschak. Les isles aux

Renards s'étendent en longueur ouest-sud-ouest, vers le nord-est, direction qui croise celle des îles Aleutiques. On suppose que la direction des îles de St. André est plus à l'est & à l'ouest, & forment une chaîne qui aboutit aux îles les plus proches de l'Amérique, dans le voisinage de l'île d'Alackschak. Aucun vaisseau n'a pu parvenir encore jusqu'en Amérique de ce côté-là; & depuis un grand nombre d'années on travaille inutilement à la découverte d'un passage; il est apparent, comme nous l'avons dit plus d'une fois, que l'Asie tient à l'Amérique par une langue de terre, non pas entre Kamtschatka & la Chine, mais entre la Nouvelle-Zemble & Kamtschatka.

E S P A G N E.

MADRID (*le 29 Août.*) Le 13 de ce mois l'Ambassadeur de Portugal se rendit au château de St. Ildéphonse, où se trouverent aussi les autres Ministres étrangers; mais il ne parut pas à la cour. Il conféra seulement avec les Ambassadeurs de France & d'Angleterre. Au moment que ce Ministre voulut faire ses dépêches pour Lisbonne, le maître de poste reçut ordre de refuser des chevaux à son courier, de sorte qu'il fut obligé de le faire partir sur une de ses mules: à Talavera celui-ci trouva le secret de gagner le principal officier de la poste qui lui procura une monture; mais la chose aiant été découverte, cet officier a été arrêté &

conduit ici pieds & mains liés. D'après cet éclat, on désespère que les différens survenus entre les deux cours, s'accroissent à l'amiable. On ne saura guère à quoi s'en tenir jusqu'à l'arrivée de Dom Pedro Cevallos à Buenos-Ayres. Les frontières vers le Portugal sont couvertes de nos troupes; mais elles n'ont encore rien entrepris. La guerre est à-peu-près inévitable à en juger par la réponse que fit S. M. au Marquis de Grimaldi, lorsque celui-ci lui dit que l'Ambassadeur de Portugal étoit arrivé à Madrid avec carte blanche pour terminer l'accommodement. „ J'ai déjà été trompé trois fois, répondit le Monarque, il me paroît que „ cela suffit : je ne veux pas voir cet Ambassadeur „.

On voit ici la liste des officiers qui doivent s'embarquer à Cadix avec les 12,000 hommes destinés pour l'Amérique : savoir, *Commandant en chef*, le vice-roi & capitaine-général D. Pedro Cevallos. *Major-général de l'armée*, le lieutenant-général Dom Felix-Buch. *Officiers-généraux subalternes*, Dom Victorio-Maria, maréchal-de-camp; Dom P. Zenneno maréchal-de-camp & commandant des ingénieurs avec 20 ingénieurs; Dom Rudizindo Tilli, brigadier & commandant de l'artillerie avec 40 officiers; le marquis de Cagigal, brigadier; Salazar, brigadier; Guelphi, brigadier. *Aides-de-camp*, le lieutenant-colonel Tijada; le colonel Murquiz; le colonel Cagigal; & le lieutenant-colonel D. Pedro-Rodriguez. S. M. a accordé au vice-roi

roi D. Cevallos une gratification de 15,000 piaftres pour lui en particulier, & trois millions de piaftres pour son corps de trou-pes, avec plein-pouvoir d'agir en Amérique comme il jugera le plus convenable pour le bien du service & l'intérêt de l'état. On tra-vaille nuit & jour aux préparatifs de cette expédition, qui est au moins de trois mois de traversée. On a tiré de chacun des 12 ré-gimens d'infanterie, qui sont aux environs de cette place, un bataillon de 700 hom-mes choisis, qui avec les 600 dragons à pied formeront un corps de 9000 hommes d'é-lite. L'escadre qui doit escorter ce convoi est jusqu'à présent de huit vaisseaux de li-gne, 8 frégates, 2 bombardes & quelques paquebots sous les ordres du lieutenant-gé-néral de marine Marquis de Cafatilly. Le chef d'escadre Dom Michel Gaston est nou-vellement parti de Cadix avec 4 vaisseaux de ligne & deux frégates, pour continuer, dit-on, ses évolutions; mais on croit qu'il croi-fera à la hauteur de Lisbonne, & qu'il vien-dra ensuite s'incorporer à l'escadre de Mr. de Cafatilly, ainsi que 4 autres vaisseaux de ligne & 50 bâtimens de transport qu'on at-tend du Ferrol, outre trois vaisseaux & deux frégates qui doivent arriver de Carthagene.

Comme plusieurs lecteurs ignorent la four-ce & la nature des différens qui subsistent aujourd'hui entre l'Espagne & le Portugal, nous croions leur faire plaisir, en leur en donnant un précis historique :

“ Dans le courant de l'année 1775, le Général Vertiz Gouverneur de Buenos-Ayres écrivit à différentes reprises à la cour de Madrid, que les Portugais empiétoient journellement sur les droits des Espagnols, & ufoient de violences contre ceux qui osoient s'opposer à ces usurpations : chaque fois qu'on en porta des plaintes à la Cour de Lisbonne, elle répondit, que c'étoient sans doute quelques querelles particulieres entre les habitans des frontieres respectives & que la Cour n'avoit aucune connoissance de ces démêlés. Le Ministre espagnol satisfait de cette réponse, écrivit en conséquence à Mr. de Vertiz que la meilleure harmonie existoit entre les deux Cours & que tous les démêlés qui s'élevoient entre les sujets espagnols & portugais, dans cette partie du monde, devoient s'arranger sur les lieux.

Au mois de Novembre dernier, le Général Vertiz envoya encore à sa Cour des détails très-alarman ; il étoit impossible, observoit-il, que les Portugais dont les forces augmentoient tous les jours, & qui continuoient leurs insultes & leurs entreprises, n'eussent pas quelques vûes hostiles, & qu'en conséquence il étoit nécessaire de lui envoyer un renfort convenable. Nouvelles plaintes aussi-tôt de la Cour de Madrid à celle de Lisbonne, & comme la réponse de celle-ci se fit un peu attendre, on envoya à Buenos-Ayres un renfort de trois régimens, avec ordre de se joindre aux milices de la colonie.

Dans le mois de Décembre, l'Ambassadeur de Portugal à Madrid se rendit chez le Ministre d'Espagne, auquel il renouvela de la part de S. M. T. F. la déclaration plusieurs fois faite, qu'on n'avoit aucun projet d'hostilités. Il ajouta qu'on venoit d'écrire à tous les commandans en chef, dans cette partie du monde, pour les réprimander de leur conduite passée, & leur enjoindre expressément de faire observer à leurs soldats la discipline convenable. Cette déclaration fut accompagnée d'assurance, qu'on ne recevrait plus à l'avenir aucunes nouvelles de ce genre.

▲ la fin d'Avril de cette année, le Ministre

d'Espagne fut fort étonné de recevoir du Général Vertiz, une nouvelle dépêche, contenant ce qui suit. " Le 17 Mars, une escadre portugaise, composée de douze vaisseaux de différente force, & commandée par un officier anglois, à attaqué proche Los Patos, cinq bâtimens espagnols; mais le vent qui étoit très-fort devint favorable aux derniers, de maniere que les Portugais furent défaits & obligés de se retirer. Il y a eu dans cette action plusieurs centaines d'hommes, tant tués que blessés. L'officier anglois, Général de la flotte portugaise, outré de cet échec qu'il attribuoit entre-autres à la lâcheté de deux officiers de sa nation, les précipita à la mer, & se brûla ensuite la cervelle d'un coup de pistolet. Cette dépêche fut envoyée aussi-tôt à la Cour de Lisbonne. Elle répondit qu'elle n'avoit aucune connoissance de cet événement qui avoit apparemment eu lieu avant l'arrivée des ordres. Cette réponse n'a pas empêché la Cour de Madrid d'avoir des soupçons & de donner aussi-tôt des ordres pour un armement.

Au commencement de Mai, la Cour de Madrid apprit que les Portugais avoit commencé ouvertement les hostilités en Amérique. Selon les dépêches, le 2 Avril trente bâtimens de transport portugais, ayant à bord neuf régimens & 300 canons, & commandés par des officiers allemands & anglois, avoient remonté le fleuve de Rio-Grande, attaqué le fort St. Thècle qui ne fit pas une longue résistance, & remonté au fort Ste. Thérèse (dont on dit qu'ils sont actuellement en possession ainsi que de celui de Monte-Video,) le Général Vertiz marcha en toute diligence avec la garnison de Monte-Video & quelque artillerie pour leur faire tête; mais on dit, qu'il fut repoussé avec perte de 400 hommes tués & d'environ 100 blessés; au départ des dépêches les ennemis étoient en marche pour Buenos-Ayres.

Sur cette nouvelle alarmante, il a été donné des ordres pour un armement général dans toute l'Espagne. Tel est le point où en sont les affaires actuellement. On prétend que la Cour de

Lisbonne proteste toujours que tout cela s'est fait sans ses ordres & sa participation. Mais comme le fort St. Thècle n'étoit point pris avant le 27 Avril, époque à laquelle les ordres de la Cour de Lisbonne, auroient dû être arrivés & par conséquent être exécutés par les officiers, la Cour de Madrid insiste, à ce que l'on assure, pour que les coupables soient punis de mort, châtement qu'ils paroissent avoir bien mérité, s'ils ont agi en effet contre les ordres ou sans la participation de la Cour de Lisbonne & alors la Cour de Madrid se trouvera complètement satisfaite; mais si elle n'obtient pas cette réparation, elle croira avec raison que tout ce qui a été fait, ne l'a été que d'après les ordres positifs de la Cour de Lisbonne, & en conséquence elle lui fera une guerre ouverte.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 6 Septembre.*) On fait de bonne part que la cour impériale persiste dans ses dispositions amicales envers la Suède ; & qu'elle ne voit pas d'un œil indifférent le fort éventuel de la succession d'Oldenbourg, que la cour de Russie voudroit transférer au Prince de Holstein, fils du feu Prince George, qui étoit frere cadet du feu Roi de Suède, au préjudice évident du Roi de Suède & de ses freres nés du frere aîné. Ce nouvel arrangement ne peut être fait sans le consentement de la cour de Vienne; & l'on est curieux de voir quel parti elle prendra dans cette affaire délicate, au sujet de laquelle on dérogeroit aux loix de succession établies dans l'empire. On ne parle plus du retour de Mr. Simolin, Ministre de Russie, & l'on ne fait point encore quel successeur on lui nommera. Mr. le Comte

d'Usson, ambassadeur de France, ira faire un voyage dans sa patrie, dès qu'il sera rétabli d'une maladie qui avoit donné des inquiétudes.

Cette année est des plus heureuses pour ce Roïaume : les récoltes de tout genre ont été très-abondantes ; toutes les branches de commerce ont fleuri ; l'exportation du fer a été double ; & la France, qui achetoit annuellement quarante à cinquante mille schippfundis de ce métal, en a retiré environ cent mille : il est venu du Portugal une commission pour la valeur de 200 mille écus en ancras & canons ; la poix & le goudron ont doublé de prix ; & le reste des productions de ce Roïaume à proportion.

La compagnie pour la pêche du Grœnland qui s'est nouvellement formée à Gothembourg, a eu cette année le plus grand succès. Les cinq vaisseaux qu'elle avoit envoyés à cette pêche sont revenus heureusement dans leur port au mois d'Août, avec une cargaison de 24 balaines ; ce qui peut être regardé comme extraordinaire. Le Dannemarck, maître du Grœnland ne peut voir de bon œil l'établissement de cette compagnie, d'autant moins que la sienne n'a pas eu à beaucoup près le même succès que la nôtre.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 15 Septembre.*) Le Roi a nommé le chambellan Jean-Adolphe d'Ahlesfeldt, Général-major & député au Collège

de la généralité & du commissariat, pour se rendre en qualité de son envoyé - extraordinaire & Ministre-plénipotentiaire à Pétersbourg. Le chambellan Numfen, qu'il remplace, n'ayant pu prendre personnellement congé de la cour de Russie, comme remplissant déjà ici la charge de directeur de la douane du Sund, l'Impératrice lui a envoyé par Mr. de Bergé, chargé des affaires du Roi, outre le présent ordinaire de trois mille roubles, une tabatiere très-richement garnie de brillans; & le Grand-Duc aussi une tabatiere enrichie de diamans, avec une lettre écrite de la main de son Alt. Impériale.

L'amirauté a commencé l'examen de l'affaire de deux navires hollandois & d'un navire anglo-américain, qui ont été saisis & conduits ici par le capitaine Pihl, commandant le vaisseau danois, comme ayant fait un trafic illicite avec les habitans du Groenland. Les patrons de ces trois bâtimens se font laissé emmener d'autant plus facilement, qu'ils croient que le petit nombre de peaux de veaux-marins, qu'on a trouvées à leur bord, ne les met point dans le cas de la loi. Ils ont persisté dans leur déclaration, vérifiée par les circonstances, que les peaux de chiens-marins, trouvées à leur bord, n'avoient point fait un objet de commerce, & n'étoient que des marques de reconnoissance, données par quelques groenlandois à des individus de l'équipage, pour des services rendus. Ainsi l'on croit que, pour concilier la lettre

de la loi, qui défend le commerce entre les étrangers & les groenlandois, avec les regles de l'équité, les bâtimens feront pour la forme déclarés de bonne prise, & ensuite relâchés par ordre du Roi.

Le patron Hans Ahlmann, qui entra le 17 du mois passé dans notre rade avoit fait le trajet d'Islande en neuf jours, le plus court qu'on ait jamais vû. Voici le précis des nouvelles, qu'il a apportées de nos établissemens dans ce pais.

“ L'hyver dernier a été assez favorable, court mais rude : il n'y est tombé de la neige que trois fois. L'été jusqu'à la mi-Août a été assez fertile ; la pêche médiocre & variable. Dans quelques districts on est parvenu à éteindre l'épizootie parmi le menu bétail, & à repeupler les campagnes ; dans d'autres elle continue ses ravages : mais un fléau plus cruel, c'est celui qui a attaqué l'entendement humain. Il a regné cette année en Islande une espece de manie épidémique ; & , pour aggraver le malheur public, cette phrénésie contagieuse a attaqué les personnes de l'un & de l'autre sexe du mérite le plus distingué dans le pais, entre autres quelques Curés, dont l'un est un vénérable vieillard de 76 ans. D'autres plus heureux ont poussé leur carrière jusqu'au terme le plus avancé, sans se ressentir des incommodités de la vieillesse : de ce nombre sont deux Curés, l'un de 88 l'autre de 72 ans ; le premier avoit rempli son ministère pendant 50, le second pendant 42 années, exemples néanmoins qui ne sont

pas rares dans ces contrées septentrionales. Il est plus étonnant, que l'esprit de discorde littéraire y ait pénétré : parmi les écrits, qui ont été publiés à l'imprimerie de Hraposöc, il en a paru un qui traite de la *viande de cheval*. & des avantages qu'on en peut tirer de son usage. Des écrivains, qui n'ont point le goût tartare, se font d'abord opposés à cette nouveauté, qui, d'autre part, a trouvé ses partisans ; & depuis ce tems la guerre littéraire sur ce sujet se pousse avec vigueur „.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 4 Septembre.) L'Empereur est revenu le 25 du mois passé de Hongrie en parfaite santé. Ce Monarque est parti depuis pour la Moravie & la Bohême, afin d'y voir manœuvrer ses troupes qui y forment divers camps. Tandis que ce Prince étoit au camp de Bude, on apprit par une lettre d'un officier les circonstances suivantes :
 “ Sa Maj. se rend à cheval tous les jours le
 „ matin & l'après-midi au camp, & fait les
 „ revûes particulières de chaque corps, après
 „ quoi chaque régiment choisit telles ma-
 „ nœuvres qu'il juge à propos, & les exécute
 „ devant le Monarque. Sa Maj. Imp. a
 „ été agréablement surprise par différentes
 „ évolutions nouvelles de l'invention des
 „ chefs, auxquels elle en a témoigné publi-
 „ quement sa satisfaction ; en particulier au
 „ comte Bertolini, lieutenant-colonel du
 „ régiment de Serbelloni, cuirassiers, qui s'est

„ fort distingué à cet égard. C'étoit sans
 „ doute pour dérober ces nouvelles évolu-
 „ tions à la connoissance des étrangers qu'on
 „ avoit voulu porter Sa Maj. Imp. à ne per-
 „ mettre à personne l'entrée au camp ; mais
 „ ce grand Prince a trouvé bon que chacun
 „ partageât ce plaisir avec lui ; on y voit
 „ plusieurs milliers de spectateurs que la
 „ curiosité attire au milieu du camp , sans
 „ que leur affluence nuise aux manœuvres
 „ des troupes. L'Empereur perce souvent à
 „ travers cette foule ; il écoute avec son
 „ affabilité ordinaire quiconque a quelque
 „ chose à lui dire „.

Le Prince de Lobkowitz , envoyé de notre
 cour à celle de Pétersbourg , aiant de nouveau
 demandé son rappel , l'a enfin obtenu ; mais
 on ignore jusqu'à présent par qui il sera rem-
 placé.

Le Comte de Firmian , Evêque-Suffragant
 de Passau , dont nous avons annoncé la mort ,
 a été tué en revenant de la chasse , dans la
 voiture où il se trouvoit avec le Comte , son
 pere , & le Cardinal-Evêque de Passau , son
 oncle. Son fusil , qui étoit resté chargé , partit
 inopinément , & la balle lui passa par le
 corps.

Il est arrivé un courier , expédié de Milan ,
 avec la triste nouvelle que l'Archiduc Joseph-
 François-Ferdinand , fils unique de Mgr.
 l'Archiduc Ferdinand , Gouverneur de la
 Lombardie-autrichienne , & de Madame l'Ar-
 chiduchesse Marie-Béatrix d'Este , y étoit
 mort , après une maladie de huit jours , qui
 aiant

ayant commencé par une diarrhée extraordinaire, dégénéra vers la fin en une paralysie qui l'enleva le 20 de ce mois. Ce Prince étoit né le 13 Mai 1775.

On a arrêté ici quelques suppôts de police qui s'entendoient avec des filoux pour tromper le peuple, & qui sacrifioient l'innocence par de faux rapports à la justice. Ces malheureux ont été arquebusés pour servir d'exemple.

Selon un nouveau calcul de la population des états héréditaires de la maison d'Autriche, les habitans de ces états sont au nombre de 19,600,000, dont 1,200,000 pour les états d'Italie, 2,000,000 pour les Pays-bas, & le reste pour la Hongrie & la Bohême.

RATISBONNE (le 2 Septembre.) Dans une conférence, tenue avant les vacances, le Corps évangélique arrêta d'envoier des lettres circulaires en latin & en allemand aux Rois d'Angleterre, de Dannemarck & de Suède, ainsi qu'à la République des Provinces-unies & aux Cantons-suiſſes de la religion réformée. Ces lettres qui depuis ont été expédiées, sont de la teneur suivante: *Le Corps évangélique de son plein gré & en se réservant toujours son droit de souveraineté sur le spirituel & le temporel, & sur-tout celui de veiller sur les pratiques de l'Eglise, vous donne avis qu'il s'est réuni avec les Catholiques pour la réforme d'un calendrier, suivant lequel la Pâque & les autres Fêtes seront célébrées au même jour dans les trois Reli-*

gions de l'Empire ; surquoi nous vous prions de vouloir bien accéder à cette résolution.

I T A L I E.

ROME (le 29 Août.) Comme les jeunes Ex-Jésuites, qui au tems de la suppression de leur Ordre n'avoient pas encore fait le quatrième vœu, & n'étoient pas encore promus au grade de Prêtre, étoient demeurés exclus de toute alimentation & pension pour se foutenir ; le St. Pere a jugé convenable de leur accorder une somme annuelle à titre de patrimoine ecclésiastique, de laquelle ils puissent prendre ce qui sera nécessaire à chacun d'eux pour se faire initier à la prêtrise, suivant la taxe synodale des Diocèses où ils ont pris naissance.

La visite des Peres de l'Oratoire se continue avec assiduité, & le public s'occupe beaucoup de l'issue de cette affaire. Le décret adressé aux Cardinaux visiteurs est conçu en ces termes : “ Le Souverain Pontife a chargé
 „ par le présent décret Leurs Eminences les
 „ cardinaux Colonna, vicaire de Rome,
 „ Pallavicini, secrétaire d'état, & Caraffa,
 „ préfet de la Congrégation des Evêques &
 „ réguliers, d'aller avec le prélat Paul-Louis
 „ Silva comme secrétaire, faire la visite de
 „ la vénérable Eglise de Ste. Marie in villa-
 „ cella & de la Congrégation des Peres Ora-
 „ toriens de St. Philippe de Neri, ainsi que
 „ de tout ce qui y est annexé, ou en dé-
 „ pend. Le St. Pere leur accorde tous les

„ pouvoirs qu’Innocent XII , de glorieuse
 „ mémoire , avoit attachés à la sacrée Con-
 „ grégation de la visitation apostolique &
 „ les confirme. Leur commission s’étend à
 „ examiner dans le plus grand détail , *si dans*
 „ *cette Congrégation il ne s’est rien passé*
 „ *contre l’ordre ou la décence ? s’il ne s’y est*
 „ *rien glissé d’erroné ou de scandaleux quant*
 „ *à l’exercice du culte divin , à l’accomplif-*
 „ *sement de l’Institut , à la doctrine ecclé-*
 „ *siastique , à la pureté des mœurs , à la dif-*
 „ *cipline extérieure.* Cette commission doit
 „ en outre se faire rendre compte des biens
 „ de cette maison , & voir s’il n’y a pas eu
 „ de négligence dans l’administration de ses
 „ revenus. Sa Sainteté recommande tous ses
 „ points au zele , à la piété & à la prudence
 „ des trois Cardinaux , ajoutant aux pou-
 „ voirs dont ils sont revêtus , une faculté
 „ particulière & spéciale de connoître , de
 „ déclarer , de réformer , de créer de nou-
 „ velles loix , & de prendre de droit & de
 „ fait tout autre arrangement qu’ils jugeront
 „ dans le Seigneur être le plus expédient ;
 „ mais cette visite finie , ils auront l’attention
 „ de remettre au secretaire de la sacrée Con-
 „ grégation de la visitation apostolique le
 „ procès-verbal de ce qui s’est passé avec les
 „ décrets qu’ils auront rendus „.

Donné le 5 Août.

En démolissant un ancien mur contigu à l’église de Campo-Santo , dans l’emplacement destiné à bâtir une nouvelle sacristie du Vatican , on a trouvé une petite médaille ou

monnoie d'or sur un côté de laquelle on voit ces mots : *Carolus Dei gratiâ Francorum Rex*, & au revers ces autres mots : *Deus regnat, Deus imperat.* ---- Dans une excavation d'antiquités faite dans un petit pré vis-à-vis du couvent des religieuses de San Cosimato sous la direction de Venceslas Pezzoli, on a trouvé une statue entière de marbre, de la hauteur de sept paumes & demie, représentant un Consul romain. Il ne lui manque que les mains. Les experts en sculpture en font beaucoup de cas.

Il y avoit depuis quelque tems dans le voisinage de Castel-Nuovo une bande de scélérats qui ont assassiné plusieurs personnes. On y a envoié ces jours-ci des escadres de Sbiros de campagne, & on en a déjà arrêté trois qu'on a amenés dans nos prisons.

Plutarque & le Chevalier Perfetti ont été les derniers poëtes italiens couronnés solennellement au Capitole, le premier en 1341 le jour de Pâques. La Demoiselle Corelli Fernandés, nommée *Corilla Olympica*, dont nous avons parlé, va obtenir cet honneur, dont la cérémonie est fixée au 3 Septembre. Dans le dernier examen qu'elle a subi lundi 19 de ce mois, il s'y trouva 20 Dames du premier rang, 25 étrangers de considération, & 300 autres personnes des plus savantes de cette capitale. L'abbé Dominique Testa, l'un des douze collègues de l'Académie, demanda lequel des beaux-arts étoit le plus utile & le plus agréable; & Corelli après avoir fait l'éloge de l'architecture &

de la sculpture, donna la préférence à la peinture. L'abbé Alexandre Marfi, recteur du collège écoissois, fit la réquisition *d'un savant de la première volée, & principalement en poésie épique pour faire le portrait d'un héros ?* Enfin le Prince Gonzague lui demanda de donner en deux stances de huit vers *les preuves physiques & morales de l'immortalité de l'ame.* Après qu'elle eut traité ces questions avec tout l'enthousiasme de la poésie & de tout le feu de l'imagination qu'on peut désirer, elle pria les Dames de lui proposer aussi quelques problèmes. La Comtesse Solderini lui demanda de *dépeindre une bergere qui se plaint d'avoir été abandonnée par son berger ;* ce que notre poëte fit à la satisfaction de toute l'assemblée.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 30 Août.) Le 23 il s'est formé une confédération générale, & c'est sous le lien de cette confédération que se tiendra la Diète. Rien ne peut surpasser la tranquillité avec laquelle cette journée s'est passée. Il est vrai que les russes garnissoient tous les dehors du château, où le conseil étoit assemblé, & que le même jour l'on avoit vû à Varsovie une représentation capable d'en imposer. Toutes les troupes russes, qui campent dans les environs, se rassemblerent de bon matin dans la ville, & à midi elles commencèrent à défiler, pour passer la revue devant l'hôtel du comte de

Stackelberg, ambassadeur de Russie, où un grand nombre de seigneurs & de dames se trouverent pour jouir de ce spectacle : en effet, il étoit des plus guerriers. Un pulk de cosaques ouvroit la marche ; ensuite venoit un escadron de hussards noirs, des dragons, des cuirassiers, un bataillon d'infanterie, un régiment de chasseurs, un bataillon de grenadiers, un second corps de chasseurs, des carabiniers ; & enfin un second détachement de cosaques formoit l'arrière-garde de toute cette petite armée, qu'on estime monter à plus de 5000 hommes, & dont l'infanterie étoit accompagnée de son artillerie de campagne & de ses chariots de munitions. Le général Romanus y étoit à cheval, avec une nombreuse suite d'officiers. Après que le train eut passé devant l'hôtel de l'ambassadeur, il défila par la porte & le fauxbourg de Cracovie, traversa le Nouveau-Monde devant l'hôtel du comte Branicki, & marcha vers le camp près d'Ujazdow. La revue finit par un grand dîner, que le comte de Stackelberg donna dans son hôtel aux généraux russes & aux officiers de l'état-major. Toute la nuit des patrouilles de la même nation ont parcouru la ville, où dans tous les quartiers il y a des corps-de-garde, particulièrement un de 50 grenadiers au fauxbourg de Cracovie près du château. L'acte de la confédération est conçu en ces termes :

“ *Nous conseillers spirituels & temporels, assemblés en présence du Roi & sous sa con-*

duite bienfaisante, nous ses sénateurs, ministres, nonces, ses conseillers au conseil-permanent, à notre arrivée pour la Diète générale convoquée par l'universal de ce sage Souverain, aiant reçu de beaucoup d'endroits du roïaume & sur-tout du grand-duché de Lithuanie des nouvelles qui ne peuvent qu'affliger des cœurs vraiment patriotiques, tant au sujet des divisions survenues dans les diétines anti-comitiales que des doubles élections qui y ont été faites tumultueusement & par violence; instruits d'ailleurs que contre la teneur de la loi rendue en 1764, quelques députés avoient été contraints par serment de ne point se conformer aux instructions de leurs districts respectifs; prévoyant enfin qu'il n'en pouvoit résulter que des circonstances pernicieuses & fatales à toute la patrie; n'aiant uniquement en vûe que la liberté & la bonne renommée de la nation, nous avons unis aujourd'hui nos cœurs sous le lien d'une confédération générale des deux nations & nous avons résolu de rester joints indivisiblement. Tels sont nos sentimens que nous ne craignons point de publier en face du ciel & de la terre.

1°. Nous nous confédérons pour la défense de la Foi catholique-romaine; 2°. Pour la dignité du thrône & la personne du sérénissime Stanislas-Auguste Roi de Pologne & du grand-duché de Lithuanie qui nous gouverne avec bonté; 3°. Pour le maintien des loix & des libertés des deux nations, dont la durée nous est garantie par tant de traités

& de conventions ; 4°. Nous nous confédérons pour le gouvernement libre de la république qui reçoit ses loix de la Diète & a le droit de les faire exécuter dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre ; 5°. Pour la manutention fixe des traités & de la bonne intelligence , ainsi que des alliances avec toutes les puissances amies de la république ; 6°. Pour le rétablissement d'une harmonie nécessaire entre les diverses juridictions de la république , comme aussi de ce respect & de cette soumission des tribunaux inférieurs à l'égard de ceux qui leur sont supérieurs ; 7°. Nous nous confédérons pour aviser aux moyens efficaces de diminuer en faveur de la nation le poids des impôts , par le retranchement de toute dépense qui seroit superflue ; 8°. Pour l'établissement d'une législation fixe pour tous les citoyens du royaume ; 9°. Pour nous occuper avec zèle de la tranquillité publique & du bonheur de l'état „

Il fut aussi-tôt envoyé une copie de cet acte de confédération aux ministres étrangers & sur-tout à ceux de l'Autriche , de Russie & de Prusse , qui ont déjà répondu aux notes qui l'accompagnoient.

Après que la confédération eut acquis une confiance complète , la première démarche qu'elle fit , fut de mander les deux grands-généraux , & le comte Rzewuski , sous-général de la couronne , pour lui prêter serment. Les deux premiers se rendirent à l'assemblée ; mais l'on ne put trouver le dernier. Le comte Branicki fit d'abord beaucoup

coup de difficulté de se rendre à ce qu'on exigeoit de lui ; mais enfin , après une résistance inutile , & pressé par le Roi , qui parla avec beaucoup de force & d'énergie , il prêta le même soir , devant Sa Majesté & sous la dictée du maréchal Mokronowski , le serment requis à la confédération , renonçant en même tems à celui qu'il s'étoit fait prêter personnellement l'année dernière par l'armée de la couronne. Le grand-général de Lithuanie suivit son exemple & se soumit à l'autorité de la confédération ; ce que firent aussi après eux les chefs des deux régimens des gardes de la couronne & toute la garnison polonoise de Varsovie. Le comte Solfznowski , sous-général de Lithuanie , s'étoit depuis long-tems séparé de ses collègues , & déclaré pour les intérêts de Sa Maj. On a fait prêter ensuite le serment aux commissions du trésor & de la guerre , ainsi qu'au prince Poninski , grand - trésorier de la couronne. On a mandé également le sous-général de Pologne pour s'acquitter de ce devoir ; il n'a pû d'abord s'y résoudre , & n'a cédé qu'à la troisième sommation ; mais on a eu la condescendance de ne lui faire prêter le serment que dans ses appartemens. Ce seigneur , dont le frere jouit de la confiance intime du Roi , avoit déjà manifesté ses sentimens par une lettre , qu'à l'exemple des deux grands-généraux il a adressée aux palatinats , terres & districts , & qui vient d'être imprimée : elle est datée de Stulna , le 1. Juillet. Mr. Rzewuski y recommande plusieurs

sieurs articles à la considération de ses concitoyens; & dans le ix^e. il parle avec beaucoup d'intérêt du prince de Radzivil, palatin de Vilna, qui, selon lui, a sacrifié son état, ses biens & sa fanté pour la liberté de la patrie, & qui aujourd'hui se voit universellement abandonné. Mr. Cieciszewski a été nommé secrétaire de la confédération, & il le fera par conséquent de la Diète. Comme la création des deux maréchaux de la confédération anéantit le pouvoir du prince Auguste Sulkowski en qualité de maréchal du conseil-permanent, ce seigneur, pour ne pas être sans activité à la Diète, a acheté de Mr. Twardowski, pour 6000 ducats, la charge de palatin de Kalisch. Le comte Potocki, grand-notaire de Lithuanie qui n'a pas voulu, ou n'a pu signer l'acte de confédération, doit partir d'ici incessamment; les grands-généraux seroient très-disposés à s'éloigner de même, mais on doute qu'ils en obtiennent la permission. --- On regarde cette confédération comme formée sous d'heureux auspices & capable de consoler en quelque sorte la Pologne des maux que lui a fait souffrir la dernière confédération qui sera à jamais en horreur par les déprédations, les vexations, l'insatiable cupidité de ses chefs qui se sont engraisés de la substance du peuple, qui ont porté une foule de loix iniques & les ont vendues à prix d'argent; au point que l'on a fait d'avance l'épithaphe d'un des chefs de cette confédération,

tion , en lui appliquant les deux vers suivans de Virgile , énéid. liv. vi.

*Vendidit hic auro patriam , Dominumque potentem
Imposuit ; fixit leges pretio atque refixit.*

Nous n'avons heureusement pas les mêmes horreurs à craindre de la part des deux maréchaux de la confédération actuelle qui sont aussi distingués par leur naissance , que par leur désintéressement connu , par leur patriotisme & leur respect pour la vertu.

Le 26 , jour fixé pour l'ouverture de la Diète-générale , le Roi , avec tous les sénateurs , ministres , nonces & autres personnes de marque , présentes en cette résidence , assista à la Messe solennelle du St. Esprit , qui fut célébrée pontificalement par Mr. Okencki , évêque de Chelmo. Mr. Alexandrowitz , chanoine de Léopol , prononça le sermon , dont on admira également l'éloquence & l'onction. Le Roi étant retourné au château , les deux maréchaux de la confédération se rendirent à la salle des sénateurs ; & conformément au règlement , dressé préalablement par la confédération , ils firent entrer les nonces , à mesure que Mr. Cieciszewski , secrétaire de la confédération & de la Diète , en lisoit les noms , dans l'ordre qu'ils avoient signé l'acte de la confédération. Ensuite Sa Maj. accompagnée des sénateurs & ministres , se rendit à la même salle , dont l'entrée avoit été interdite à tous ceux qui n'avoient pas le droit d'y prendre séance. Lorsque le Roi eut occupé son trône ,

ne ,

ne, & que les sénateurs eurent pris leurs places, les maréchaux ouvrirent l'assemblée par des discours analogues à la circonstance; & l'on nomma neuf députés, trois du sénat & six de l'ordre équestre, pour rédiger les constitutions qui seront proposées à la Diète; après quoi la séance fut remise à hier. Comme l'assemblée se tint à huit clos, on n'est pas encore informé de ce qui s'y est passé.

Le lendemain 27 vers midi, le Roi retourna au sénat, avec le même cortège de la veille. On y admit quelques dignitaires & officiers du royaume & de la Lithuanie; mais on donna l'exclusion à Mr. Kossakowski, official de Trocki, évêque *in partibus*, qui dans les diétines de Lithuanie avoit dit: *la foi, la liberté périssent*. On a aussi refusé Mr. Kassakowski son frere, quoiqu'il eût été élu nonce du district de Kowno. Il étoit un des maréchaux de la confédération de Bar. Plusieurs autres essuierent comme lui un tel refus. On continua dans cette séance de prendre quelques arrangemens qui avoient été proposés la veille. Il fut enjoint à toute l'armée de prêter le serment au Roi seul & aux états confédérés. On donna au maréchal de la confédération de Lithuanie pour secrétaire Mr. Raés, gentilhomme du palatinat de Trocki. Enfin il est réglé qu'aucun de nos magnats ne pourra sortir de la ville sans la permission du comte de Bruhl, grand-maître d'artillerie.

Le 29, le Roi fit un discours très-véhément. Sa Majesté y dit entre-autres choses:

“ Je suis un ami de l'Impératrice de Russie :
 „ je le dis à haute voix comme une vérité
 „ certaine , & le bien de ma patrie exige
 „ que je le sois. Ceux qui voudront se don-
 „ ner la peine d'examiner la position du
 „ royaume, les événemens & les derniers pas
 „ de cette Souveraine , s'en appercevront
 „ aisément. Je reconnois que le bien - être
 „ de ma patrie me force à penser de la for-
 „ te „. Ce qui donna lieu à ce discours,
 fut une invective du vice-chancelier de Borch,
 qui osa dire que dans l'assemblée il y avoit
 des personnes dont l'honneur n'étoit pas in-
 tact ; ce qui mit d'abord le trouble parmi les
 états : on interpella le vice - chancelier de
 s'expliquer , & le bruit devint si grand que
 le Roi fut obligé de prendre la défense de
 ses ministres. Les esprits se calmerent sensi-
 blement , mais le mécontentement n'est pas
 encore assoupi.

L'affaire des limites , qui depuis deux ans
 avoit été en négociation entre la cour de
 Berlin & la république de Pologne, a été
 enfin terminée le 22 de ce mois. La deman-
 de , que cette dernière avoit faite , de con-
 server une partie du palatinat d'Inowroclaw
 en tirant une ligne jusqu'à Szolec , a été
 refusée ; & les derniers ordres de Sa Majesté
 Prussienne , apportés de Breslau par un cou-
 rier à Mr. de Benoît , ministre de ce Mo-
 narque , ont été décisifs , le chargeant de
 s'en tenir à ce qui se trouvoit marqué sur
 une carte qui lui avoit été envoyée de Ber-
 lin. En conséquence , S. M. restitue à la Po-
 logne

logne ce qui avoit été occupé de trop sur la rive gauche de la Netze ou Notecz ; mais elle garde cependant sur cette rive une lifiere, qui comprend plusieurs terres & villes assez considérables , telles que Wielun , Czarnkow , Ufcie , dans le palatinat de Pofnanie ; Chodecz ou Chodziefz , Margonin , Budzyn & Golancza , sur les frontieres de ce dernier palatinat & de celui de Gnesne ; dans celui de Koyn & Szubin. De cet endroit il fera tiré une ligne par Znin , Gonfawa , Mogilino , Wyłatowo , villes du même palatinat , que S. M. Pruffienne conferve , & par Wilczyn , dans celui de Brzesc en Cujavie , qu'elle rend , en coupant le lac Goplo par moitié , jusqu'aux diftricts qui n'ont pas été occupés ; de forte que tout ce qui est au couchant & au midi de cette ligne doit retourner à la Pologne. La cour de Berlin restitue également ce qui avoit été occupé dans la terre de Dobrzyn en deça de la Drwença ; & l'on fuivra de ce côté les anciennes limites entre la Pologne & la Pruffe. C'est-là le réfultat d'une négociation fort longue & épineufe , & dont l'iffue paroît être beaucoup au-dessous des espérançes , que la république en avoit conçues dans les commencemens. Pour la conduire enfin au terme , qui met cependant la Pologne hors d'inquiétude à cet égard , la cour de Ruffie a interposé fes bons offices ; mais celle de Vienne n'y a pris aucune part. Quant au traité de commerce , il est réfolu qu'il fera réglé avec la Diète ; & Mr. de Benoît a promis quelque adouciffement

ment aux conditions actuellement existantes. Enfin , pour ce qui concerne les affaires de Dantzig , le même ministre a déclaré , qu'elles seront terminées à Pétersbourg , moyennant les bons offices de S. M. I. Au reste , la ville de Thorn n'a pû conserver le domaine des terres qu'elle avoit ci-devant acquises dans la Prusse ; & son vrai territoire actuel se bornera à sa seule portion , qui faisoit son domaine primitif.

Le curé de Soleczniki , endroit distant de quelques lieues de cette capitale , arriva ici le 13 de ce mois , pour annoncer au Prince Massalski , évêque de notre ville , que dans sa paroisse & dans celle de Bieniakonie , qui en est voisine , il régnoit une maladie épidémique d'un genre singulier , qui avoit déjà causé de grands ravages : elle commençoit par une petite pustule pour l'ordinaire au bras gauche ; bientôt cette pustule devenoit une tache noire & produisoit une enflure , qui s'étendoit dans toute la région de la poitrine , d'où s'ensuivoit ordinairement la mort dans 24 heures. Le prince-évêque reçut cette nouvelle avec la plus vive sensibilité , & convoqua une assemblée de médecins , sur l'avis desquels le curé fut renvoyé avec toutes les informations requises pour arrêter le mal , & secourir ceux qui en seroient atteints. Il fut suivi , aussi-tôt que possible , par un médecin , pourvu de tous les remèdes , qu'on jugea convenir à la situation des malades , le tout aux dépens du prince-évêque. Les soins bienfaisans de ce prélat ont été

récompensés par les effets les plus heureux ; & selon les avis postérieurs on est parvenu à guérir les malades & à éteindre une contagion , qui menaçoit non-seulement ce diocèse , mais toute la patrie.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 13 Septembre.*) Le Roi & la Reine , prenant l'air le 3 de ce mois , s'arrêterent à Wooburn - Commun sur ce qu'ils avoient appris qu'un homme & une femme , chargés d'une famille de dix enfans , y souffroient une extrême misere. Leurs Majestés , après s'être informées de leur triste situation , déploierent largement en leur faveur ce caractère de bienfaisance , qui les distingue. --- Le 6 la cour reçut des dépêches du vicomte Stormont , son ambassadeur à celle de Versailles : elles concernent l'arrivée du sieur Dean à Paris avec le caractère de plénipotentiaire du congrès-général des Américains. Mr. l'ambassadeur , à ce que l'on prétend , a demandé qu'on le lui remit pour le faire passer en Angleterre à la disposition du Roi , son maître : on ajoute , que la cour de France ne s'est pas prêtée à cette réquisition ; mais qu'elle a déclaré , qu'elle ne reconnoîtroit point Mr. Dean en la qualité qu'il a prise , ni qu'elle traiteroit d'aucune affaire avec lui &c.

La cour a reçu du général Carleton quelques dépêches , qui confirment que ce général & le général Burgoyne étoient parvenus à chasser

chasser les américains de tout le Canada, & qu'ils continuoient leur marche vers les frontieres des colonies rebelles, afin de coopérer avec la grande armée du côté d'York, d'où nous attendons à tout moment des avis intéressans. Le sieur Eden, gouverneur du Maryland, étant arrivé le 3 au soir à la cour, a fait un tableau flatteur des dispositions favorables où est cette colonie de rentrer dans l'obéissance. Quoique son trajet n'ait été que de vingt-sept jours, cependant la jonction du lord Howe avec le général son frere n'étoit pas encore faite à son départ; ce qui fait croire que le grand convoi, aux ordres de cet amiral, aura débarqué ses troupes à Halifax Pour les rafraichir; & qu'ayant ensuite remis à la voile, il aura éprouvé des contretens, qui auront retardé son arrivée à l'Isle des Etats.

L'attaque manquée des batteries de l'Isle de Sullivan n'a eu aucune mauvaise suite pour les troupes du Roi, sinon qu'elle a paru encourager & enhardir les américains. Tous les avis qu'on a de cette action, font de grands éloges du capitaine Morris. Cet officier, ayant les deux os de l'avant-bras brisés par un ange, (boulet de canon fendu en deux, dont chaque moitié est attachée par une chaîne de fer) & se trouvant blessé d'une balle au cou, fut conduit dans la cabine, pour subir l'amputation: pendant l'opération, un boulet rouge entra dans l'appartement, tua deux des aides-chirurgiens, & blessa le munitionnaire du vaisseau. Cette

confusion étant passée , & l'appareil mit sur les deux plaies , Mr. Morris se fit porter sur le tillac , pour reprendre le commandement. Il donna ses ordres avec beaucoup d'intrépidité pendant plusieurs heures , jusqu'à ce qu'il reçut un troisième coup dans le corps. Il tomba , & n'eut que le tems de répondre à un officier , qui lui demandoit ses derniers ordres pour sa famille , “ qu'il n'en avoit „ aucuns à donner ; qu'il la laissoit à la „ protection de Dieu & à la générosité de sa „ patrie „. Le lieutenant Pike , tué à bord de la frégate l'Active , demouroit à Pool , ville maritime du comté de Dorset , qui fut , l'année passée , l'une des premières à présenter une adresse , au sujet des différens avec l'Amérique : à l'assemblée des habitans qui se tint pour en convenir , un des opposans dit , “ que l'armée & la marine britannique , si „ justement renommées par l'ardeur , avec „ laquelle elles combattoient pour leur Roi „ & leur patrie , ne servoient qu'à contre- „ cœur dans cette guerre contre leurs con- „ citoiens „. Le sieur Pike fut offensé de ce discours : *Quelques longs* , dit-il , *qu'aient été mes services , & quoique mes cheveux blancs puissent autoriser mon repos ; quelque heureux que je sois avec la meilleure des épouses , & quoique chargé d'une nombreuse famille encore dans l'enfance , je croirois trahir ma conscience & n'avoir fait qu'à moitié mon devoir , si je ne tirois l'épée , pour châtier les enfans ingrats d'une mere trop indulgente.* Dès ce jour il alla solliciter du

service , qui lui fut accordé à bord de l'Active , où il vient de finir sa carrière.

Le congrès-général des Américains s'est transféré de Philadelphie à Reading , & non à Lancaster , comme quelques-uns l'avoient annoncé. Cette translation s'est faite non-seulement pour plus de sûreté , mais aussi parce que l'assemblée y fera mieux à portée de recevoir les rapports & de donner ses ordres avec la promptitude requise. Reading , situé à environ cent dix milles de Philadelphie , est la place la plus centrale de tout le continent ; & la route , qui y conduit , est pleine de broussailles & de défilés , qui la rendent peu praticable à ceux qui voudroient y pénétrer pour troubler le congrès. --- Dans la déclaration d'indépendance rendue par le congrès américain celui-ci n'accuse plus , comme autrefois , le ministère de toutes les usurpations & vexations qui ont forcé les colonies au divorce ; mais il s'en prend directement au Roi lui-même , quoique selon nos loix , le souverain ne puisse faire du mal , & que ses ministres soient responsables de tout. Cette hardiesse de la part du congrès a révolté bien des gens , & a fait ouvrir les yeux à la nation en général , qui voit clairement aujourd'hui que cette indépendance à laquelle les américains se disent forcés par une suite d'injustices répétées , étoit depuis long-tems l'objet de leurs secrètes pensées , & qu'ils ne cherchoient que l'occasion de secouer le joug de la métropole. ---- Un certain Dean a été envoyé en France de la

part des colonies. Notre ambassadeur a demandé, à ce qu'on assure, qu'il fût livré en son pouvoir pour être transporté en Angleterre & remis à la disposition de Sa Majesté britannique; mais on ajoute que la cour de Versailles a refusé de se prêter à cette demande, en promettant cependant de ne point reconnoître l'envoïé du congrès, & de ne traiter avec lui d'aucune affaire.

Extrait d'une lettre d'un gentilhomme
de Philadelphie.

Vous avez oui dire sans doute que les indiens s'étoient déclarés en faveur des américains; mais je puis vous assurer au contraire qu'ils ont refusé de prendre parti contre le grand Roi. Le congrès a employé tous les moïens possibles pour les engager à lever la hache en sa faveur sans en avoir pu venir à bout. Je me suis trouvé à une des conférences que le congrès a eue avec les chefs des six nations il y a trois mois environ, & j'ai été singulièrement frappé des sentimens de reconnoissance & de l'honnête simplicité de ces peuples ignorans & sans culture. Comme on s'appercevoit que les raisonnemens les plus forts étoient sans effet sur eux, un ecclésiastique de Boston, orateur distingué de ces païs, après avoir cherché à émouvoir leurs cœurs, prit douze roseaux à la main & leur dit: Freres, si vous nous joignez, nous serons comme ces douze roseaux assez forts pour ne pouvoir être rompus, nous triompherons & nous soulerons nos ennemis

à nos pieds ; mais si vous refusés de vous unir à nous , semblables à un de ces roseaux séparés , facile à rompre , comme vous le voiez , nous serons vaincus par le grand Roi qui est au-delà du lac. *Alors un vieux guerrier indien se leva & dit : Freres , vuidez vos querelles entre vous , les indiens ne veulent pas s'en mêler ; nous avons reçu plusieurs bienfaits du grand Roi , & nous n'avons aucune raison de nous opposer à lui , puisqu'il ne nous a point fait de mal. Il est lui seul un grand bâton beaucoup plus haut & plus fort que vos douze roseaux ; freres , tâchés de vivre en paix avec le grand Roi , ne nous faites point de mal & nous ne vous en ferons point. Les députés furent très-mécontents d'avoir ainsi manqué leur objet , & depuis ce tems , ils murmurèrent beaucoup contre le projet du gouvernement de vouloir armer les sauvages , tandis qu'ils ont fait tous leurs efforts pour les armer contre ce même gouvernement.*

Les vingt-un navires que la compagnie des Indes enverra cette année pour son commerce à l'Inde & à la Chine , seront armés & équipés de la même maniere qu'en tems de guerre , afin d'être en état de se défendre contre les armateurs américains qui pourroient s'aviser de les attaquer dans leur trajet. La compagnie a reçu des lettres de Bombay , qui lui annoncent l'état florissant de ses affaires sur la côte de Malabar , & la conclusion d'un traité entre les gouverneur & conseil de Bombay & les chefs des Maratres , signés à

Putna, & qui est très-avantageux au repos, à l'honneur & au commerce de la compagnie dans l'Inde.

F R A N C E.

PARIS (le 14. Septembre.) *L'édit, concernant le rétablissement des six corps de marchands & de quarante-quatre communautés d'arts & métiers, vient de paroître : il a été donné à Versailles au mois d'Août dernier & enregistré en Parlement le 23. Le Roi s'exprime dans le préambule de la maniere suivante.*

“ LOUIS, &c. Notre amour pour nos sujets nous
 „ avoit engagés à supprimer, par notre édit du
 „ mois de Février dernier, les jurandes & com-
 „ munautés de commerce, arts, & métiers : tou-
 „ jours animés du même sentiment & du desir de
 „ procurer le bien de nos peuples, nous avons
 „ donné une attention particuliere aux différens
 „ mémoires, qui nous ont été présentés a ce su-
 „ jet, & notamment aux représentations de notre
 „ cour de parlement ; & ayant reconnu, que l'exé-
 „ cution de quelques-unes des dispositions, que
 „ cette loi contient, pouvoit entraîner des incon-
 „ véniens, nous avons cru devoir nous occuper
 „ du soin d'y remédier, ainsi que nous l'avions
 „ annoncé ; mais persévérant dans la résolution,
 „ où nous avons toujours été de détruire les abus,
 „ qui existoient avant notre édit, dans les corps
 „ & communautés d'arts & métiers, & qui pou-
 „ voient nuire au progrès des arts, nous avons
 „ jugé nécessaire, en créant, de nouveau, six
 „ corps de marchands & quelques communautés
 „ d'arts & métiers, de conserver libres certains
 „ genres de métiers ou de commerces, qui ne
 „ doivent être assujettis à aucuns réglemens parti-
 „ culiers ; de réunir les professions qui ont de l'a-
 „ nalogie entr'elles, & d'établir à l'avenir des re-
 „ gles dans le régime des dits corps & commu-

„ nautés, à la faveur desquelles la discipline inté-
„ rieure & l'autorité domestique des maîtres sur
„ les ouvriers seront maintenues, sans que le com-
„ merce, les talens, & l'industrie soient privés
„ des avantages attachés à cette liberté, qui doit
„ exciter l'émulation, sans introduire la fraude &
„ la licence. La concurrence, établie pour des
„ objets de commerce, fabrication & façon d'ou-
„ vrages, produira une partie de ces heureux
„ effets; & le rétablissement des corps & commu-
„ nautés fera cesser les inconvéniens résultans de
„ la confusion des états. Les professions, qu'il
„ sera libre à toutes personnes d'exercer indistinc-
„ tement, continueront d'être une ressource ou-
„ verte à la partie la plus indigente de nos sujets.
„ Les droits & frais, pour parvenir à la réception
„ dans les dits corps & communautés, réduits à
„ un taux très-moderé, & proportionné au genre
„ & à l'utilité du commerce & de l'industrie, ne
„ seront plus un obstacle pour y être admis: les
„ filles & femmes n'en seront pas exclues: les
„ professions, qui ne sont pas incompatibles, pour-
„ ront être cumulées. Il sera libre aux anciens
„ maîtres de payer des droits peu onéreux, au
„ moyen desquels leurs anciennes prérogatives
„ leur seront rendues: ceux qui ne voudront pas
„ les acquitter n'en jouiront pas moins du droit
„ d'exercer comme avant notre édit, leur com-
„ merce. Les moyens que notre amour pour nos
„ sujets, & des vues de justice nous inspireront,
„ feront cesser l'abus des privilèges. Nous nous
„ chargerons de payer les dettes, que les dits
„ corps & communautés avoient contractées; &
„ jusqu'à ce qu'elles soient entièrement acquit-
„ tées, leurs créanciers conserveront leurs droits,
„ privilèges & hypothèques. Nous pourrions
„ aussi au payement des indemnités, qui pour-
„ roient être dûes à cause de la suppression des
„ corps & communautés. Les procès, qui exis-
„ toient avant la dite suppression, demeureront
„ éteints; & nous prendrons des mesures ca-
„ pables d'arrêter les contestations fréquentes,
„ qui étoient si préjudiciables à leurs intérêts &
„ au bien du commerce. En rectifiant ainsi ce

„ que l'expérience a fait connoître de vicieux
 „ dans le régime des communautés; en fixant,
 „ par de nouveaux statuts & réglemens, un
 „ plan d'administration sage & favorable, lequel
 „ dégagera des gênes, que les anciens statuts
 „ avoient apportées à l'exercice du commerce &
 „ des professions; & détruisant des usages, qui
 „ avoient donné naissance à une infinité d'abus,
 „ d'excès & de manœuvres dans les jurandes,
 „ & contre lesquels nous avons dû faire un usage
 „ légitime de notre autorité, nous conserverons
 „ de ces anciens établissemens les avantages
 „ capables d'opérer le bon ordre & la tranqui-
 „ lité publique. A ces causes, &c.

Cet édit composé de cinquante-un articles
 & suivi des états des corps & communautés ré-
 tabliss, créés & réunis, & du tarif des droits de
 réception considérablement diminués, ne pou-
 vant souffrir d'extrait, on se contentera de
 rapporter ici en faveur de la partie indigente
 du peuple dont Sa Maj. s'est occupée, la liste
 suivante des métiers & commerces libres sans
 préjudice de ceux qui l'étoient avant l'un &
 l'autre édit. *Bouquetieres, broffiers, boiau-
 diers, cardeurs de laines & cotton, coiffeuses
 de femmes, cordiers, frippiers - brocanteurs,*
 achetant & vendant dans les rues & non en
 place fixe, *faiseurs de fouets, jardiniers,*
limieres-filassieres, maîtres de danse, nattiers,
*oiseleurs, pain - d'épiciers, patenotiers - bou-
 chonniers, pêcheurs à verve, pêcheurs à engin,*
*favetiers, tissotands, vanniers & vuidan-
 geurs.* --- Au moïen du rétablissement des
 maîtrises, des corvées, des messageries, &c.
 presque tous les ouvrages de Mr. Turgot se
 trouvent anéantis.

Il paroît en outre un arrêt du conseil

d'état du Roi du 24 Août, qui commet le sieur Bertin en sa qualité de trésorier des revenus casuels, pour faire la perception tant des droits de réception aux maîtrises, d'admission dans les six corps, de confirmation & de réunion de différentes professions, que ceux de continuation d'exercice d'arts & de commerce, le tout conformément à l'édit ci-dessus, & par lequel Sa Majesté ordonne que le produit de ces droits demeure affecté, conformément au dit édit, au paiement des capitaux & intérêts des dettes des anciens corps & communautés &c.

La cause du sieur de Beaumarchais, qui s'est pourvû en requête civile au Parlement, a été plaidée & jugée vendredi le 6 de ce mois. Quoique pour éviter la foule au palais, l'on n'eût pas divulgué le jour, auquel il y auroit audience pour cette affaire, il s'y est trouvé un monde très-considérable, particulièrement des dames du premier rang. Mr. Target plaida pour le sieur de Beaumarchais; & , comme cet avocat est du nombre de ceux qui ont persisté à ne point paroître pendant la disgrâce du Parlement, il parla avec beaucoup de liberté des juges, qui remplacèrent cette cour pendant l'intervalle, sur-tout de deux présidents & de quelques conseillers, qui, récusés par son client, n'avoient eu aucun égard aux motifs, qui devoient les faire regarder comme partiaux. Après que Mr. Target eut cessé de parler, & qu'il eut reçu les plus grands applaudissemens, l'avocat-général Séguier, en donnant ses conclusions,

sions, dit, “ qu’il avoit examiné la procédure, „ sur laquelle le Roi avoit accordé des lettres- „ patentes de relief du laps de tems ; & „ qu’elle étoit vicieuse & pleine de nulli- „ tés „. L’arrêt qui se rendit sur ses conclusions, “ donne acte au procureur-général „ du Roi de ce qu’il n’empêche l’entérinement desdites lettres-patentes, & remet le „ suppliant au même & semblable état, „ qu’avant le jugement qui l’a condamné au „ blâme „.

Le parlement de Bourdeaux refusant constamment d’enrégistrer l’édit du mois de Mars, qui accorde une entière liberté au commerce des vins, en l’affranchissant des droits & des entraves, auxquels il étoit assujetti, en vertu des privilèges, dont jouissent plusieurs villes du Roïaume, particulièrement dans la Guyenne ; on apprend, que Mr. le maréchal de Mouchy, commandant de la province, a été l’un des derniers jours d’Août, demander l’enrégistrement à cette cour assemblée ; & que, sur son refus, ce Seigneur a dû y retourner la semaine suivante pour faire faire cet enrégistrement *de l’express commandement du Roi.*

A la réquisition des créanciers du marquis de Brunoy on vend par autorité de justice une partie de ses meubles précieux & de ses plus rares bijoux ; & comme la plupart des plus riches habitans de cette ville sont présentement à la campagne, les choses ne se vendent que la moitié de ce qu’elles valent. On a vû adjuger à 1500 liv. un

effet bien conservé qui en avoit couté 24,000. Les dettes de Mr. le marquis montent à près de 25 millions, & c'est à-peu-près ce qui lui reste de la succession de son pere. Lorsque Mr. Paris de Mont-martel, un des plus riches particuliers de l'Europe, mourut, il y a 10 ans, il ne devoit pas s'attendre que sa fortune immense seroit dissipée par son fils unique avant l'âge de 27 ans.

Mad. Geoffrin, célèbre par son goût pour la littérature & les arts, & par sa table ouverte aux beaux esprits (a), vient d'avoir une attaque d'apoplexie dont elle aura peine à se rétablir. On fait l'estime & l'amitié que le Roi de Pologne avoit conçues pour elle dans le séjour qu'il a fait à Paris; & qu'elle a été le voir depuis qu'il est sur le trône.

Quelques directeurs de l'opéra auxquels se sont joints les principaux acteurs, plusieurs maîtres & amateurs de musique, veulent faire sculpter en marbre le buste du chevalier Gluck, pour être placé dans l'endroit qu'il

(a) A cette occasion Mr. de Voltaire en parle de la maniere suivante, dans une petite brochure intitulée les *Systemes* :

Ils parloient, dispuoient, & crioient tous ensemble.

Ainsi lorsqu'à diner, une vieille rassemble
Quinze ou vingt beaux esprits, faméliques au-
teurs,

Rimeurs, compilateurs, chanfonneurs, traduc-
teurs;

La maison retentit des cris de la cohue,
Les passans ébahis s'arrêtent dans la rue.

plaira à S. M. d'indiquer. A cet effet on a ouvert chez un notaire une souscription de 12 liv. au moins par chaque personne qui voudra bien y contribuer. La Reine y contribue pour une somme. --- Il s'est encore déclaré ces jours-ci quelques banqueroutes, entr'autres, celle du Sr. Stratz, à qui son oncle, fameux bijoutier, avoit laissé près de deux millions de bien.

On écrit de Carcassone que le 4 du mois dernier, à trois heures après-midi, on vit une colonne d'air, d'eau & de feu d'une hauteur considérable, prête à fondre sur le village de Barbaira. Cette colonne redoutable, plus connue en mer & qu'on appelle *Trompe*, paroïssoit descendre d'une montagne voisine; elle prit sa route entre le village de Capendu & la montagne, & s'avançoit sur le premier village en déracinant & faisant voler devant elle les arbres qui se trouvoient sur son passage. Sa base touchoit à terre & ressembloit à un cylindre dont la grosseur croïssoit jusqu'à la moitié de sa hauteur; là elle diminueoit & sembloit en décroïssant se perdre dans les airs, en se recourbant sur elle-même à-peu-près comme une croûte épiscopale. Sa couleur étoit foncee depuis le bas jusqu'à la moitié, & le surplus paroïssoit enflammé. Le bruit que faisoit cette espece de colonne en avançant, ressembloit assez aux mugissemens de plusieurs bœufs réunis. Bientôt on la vit se partager en deux, & dans le moment un nuage épais se forma d'une des parties, tandis que l'autre

tre roulant sur elle-même avec rapidité, alla se précipiter avec un bruit affreux dans la rivière d'Aude, qu'elle dessécha dans un espace assez grand. (C'est cette propriété de la trompe qui lui a fait donner par les marins le nom de *Siphon*). Les pierres, les cailloux & le sable qu'elle découvrit en cet endroit parurent d'un rouge de feu. Une petite partie de la trompe s'élevant de la rivière, abattit plusieurs peupliers fort grands & fort gros, près desquels elle creusa un puits d'environ douze pieds de diamètre. Le reste prit sa direction vers les bois de Mille-Grand, qui en ont été fort endommagés, & alla se perdre du côté de Mille-Petit. Le nuage formé tout-à-coup au moment de la division, & qui étoit le seul à l'horizon, couvrit les champs d'une grêle, suivie d'une forte pluie,

VERSAILLES (le 13 Septembre.) Le 25 du mois passé, fête de Saint-Louis, les princes & princesses, les seigneurs & dames de la cour, eurent l'honneur de rendre leurs respects au Roi à l'occasion de la fête de Sa Majesté; mais il n'y eut point de grand couvert à cause de l'indisposition de la Reine, dont les accès de fièvre tierce continuent. Le même jour les députés des états de Corse ont eu une audience du Roi. Ils ont été présentés à S. M. par le marquis de Monteynard, gouverneur de cette île, & par le comte de St. Germain, ministre & secrétaire d'état aiant le département de la guerre. Ils ont été conduits à cette audience

par Mr. de Watronville, aide des cérémonies. La députation étoit composée, pour le clergé, de l'évêque d'Aleria qui portoit la parole; pour la noblesse, de Mr. Simoni de Petriconi, colonel d'infanterie, & pour le tiers-état, de Mr. Beneditti.

P A Y S - B A S.

LA-HAYE (*le 18 Septembre.*) Le fleur de Lelyvelde, dont on a fait connoître l'opinion sur le moïen d'appaïser les tempêtes par l'effusion de l'huile, au lieu de se rendre aux raisons qui semblent démontrer la fausseté & la futilité de cette opinion, continue à questionner l'Europe savante sur différents corollaires de sa chimérique these. Voici ce qu'il propose. 1°. L'usage de jeter de l'huile, du goudron & d'autres matieres grasses & flottantes pour calmer les eaux & réprimer les brifans, est-il universellement connu des marains des païs-bas? Est-ce par oui dire ou par expérience qu'ils le connoissent? 2°. L'huile des végétaux est-elle meilleure que celle des poissons? Quel est son degré de supériorité & quelle autre matiere grasse pourroit-on employer avec le même avantage? 3°. Pourroit-on déterminer à-peu-près la quantité de ces matieres qu'il faudroit en telle ou telle circonstance? Quels sont les cas dans lesquels un vaisseau peut s'en servir avec succès? Est-elle également utile pour les grands navires en plein océan & contre les grands coups de mer? Comment & de quel

côté du vaisseau doit-on répandre l'huile ? Dans quel cas doit-on jeter toute l'huile à la fois ou la laisser couler peu-à-peu ? De quelle durée est le calme produit par l'huile & pour combien de tems pourroit-on en prolonger l'effet ? 4°. Entre les vaisseaux de différentes constructions, quels sont ceux qui craignent le plus les coups de mer & exigent plus le secours des matieres grasses ? 5°. Est-il constant qu'après l'effusion de l'huile & l'effet qu'elle a produit, la mer devienne plus furieuse qu'auparavant, & que les vaisseaux qui suivent de près ceux qui en ont fait usage courent un risque évident de périr ? Cette question est d'autant plus importante que c'est ce que disent la plupart des pêcheurs. 6°. L'effusion de l'huile est-elle préjudiciable à la pêche des anguilles & d'autres poissons, ou n'est-ce qu'un préjugé comme l'opinion précédente ? Toutes ces questions sont suffisamment résolues par ce qu'un journaliste étranger (a) a disserté là-dessus ; & comme il a envoyé ses observations à Mr. Lelyvelde, on est surpris que celui-ci ne les ait pas réfutées avant de continuer l'examen de l'huile pacificatrice des flots.

(a) Jour. hist. & litt. 15. Juin 1775, p. 872. ---
 15. Oct. p. 570. --- 15. Janv. 1776, p. 126. ---
 1. Mars, p. 390.

Dans le dernier Journal, p. 31. l. 9. *condamner,*
lisez condamnés.

T A B L E.

TURQUIE.	(Constantinople.	189
RUSSIE.	(Pétersbourg.	191
ESPAGNE.	(Madrid.	194
SUEDE.	(Stockholm.	199
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	200
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	203
	{ Ratisbonne.	205
ITALIE.	(Rome.	206
POLOGNE.	(Varsovie.	209
ANGLETERRE.	(Londres.	220
FRANCE.	{ Paris.	226
	{ Versailles.	233
PAYS-BAS.	(La-Haye.	234